

LA MÉTÉO

(158e jour de l'année)
Variable: 8 à 18 C
Lever du soleil: 5h00
Coucher du soleil: 20h32
Demain: dégelage.
Détail: page B-4

INDEX

Agro-alimentaire: page B-5
Arts: page D-5
Carrières et professions: page A-10
Décès: page C-8
De tout et de tous: page B-4
Petites annonces: page C-2
Reportages: page C-9
Sports: page D-1
Vivre en 88: page B-3

la tribune



Le Suédois Mats Wilander savourait sa troisième conquête du simple masculin des Internationaux de France de tennis sur terre battue, hier, ayant défait le Français Henri Leconte 7-5, 6-2 et 6-1.

Wilander brise le rêve de Leconte

Les préférés: Gilbert Sicotte et Dominique Michel



Dominique Michel



Gilbert Sicotte

MONTREAL (PC) — Dominique Michel, pour la deuxième année de suite, et Gilbert Sicotte ont reçu les trophées des artistes préférés du public, hier au troisième Gala Artis, un vaste concours de popularité organisé, produit et diffusé par Télé-Métropole.

Plus de 850 personnes de la colonie artistique et du monde de la télévision se sont réunies au Théâtre Denise-Pelletier pour assister à la remise de 15 statuettes Artis à autant de gagnants, choisis par le grand public dans un sondage mené par la firme CROP.

À titre posthume, M. René Lévesque a reçu le prix Hommage, le seul décerné par la direction de TM "à une personnalité qui a contribué par son travail et son acharnement à procurer aux téléspectateurs de beaux moments, des instants magiques dans cette boîte à images qu'est la télévision". Mme Corinne Côté-Lévesque, l'épouse de l'ancien premier ministre du Québec décédé l'an passé, a accepté l'hommage pour l'apport de son mari dans le domaine du journalisme télévisé. "Merci à la direction de Télé-Métropole pour s'être rappelé", a dit Mme Côté-Lévesque, très touchée par la longue ovation de la salle.

Catégories

Dans la catégorie téléroman, Nicole Leblanc et Gilles Pelletier ont reçu les trophées de la comédienne et du comédien pré-

férés pour leurs rôles respectifs dans "Le temps d'une paix" et "L'héritage". M. Pelletier a été longuement applaudi.

Louise Deschâtelets (Les Carnets de Louise) et Guy Mongrain (Charivari) ont été choisis animateurs de l'année dans la catégorie générale.

Chez les animateurs d'émissions pour enfants, les favoris sont Claire Pimparé et Jacques L'Heureux, tous deux de Passe-Partout.

Comme jeunes comédiens de l'année dans les téléromans, la faveur populaire est allée à Marie-Soleil Tougas pour son rôle dans Chop Suey, et à Normand Brathwaite, du quatuor régulier de Samedi de rire, l'émission humoristique de Radio-Canada.

Ginette Reno et Daniel Lavoie ont été honorés aux titres de chanteuse et chanteur de l'année.

Dans la catégorie information, Louise-Josée Mondoux a reçu un Artis pour L'émission du matin. Mme Mondoux a été préférée à Marie-Claude Lavalée (Montréal ce soir) et à Claire Lamarche (Droit de parole). Chez les messieurs, l'Artis est allé à Pierre Nadeau du Point de Radio-Canada. M. Nadeau travaillera à Télé-Métropole à partir de septembre.

Finalement, dans les jeux questionnaires, le public a choisi Guy Mongrain, l'animateur de Charivari, qui est reparti avec deux statuettes. L'Artis de la chanson de l'année a été attribué à Patrick Norman pour "Quand on est en amour".

Message de Bourassa aux technocrates d'Ottawa

Ne considérez pas seulement l'Ontario

SAINT-HYACINTHE (PC) — Le premier ministre du Québec Robert Bourassa demande aux autorités fédérales — plus particulièrement à "l'establishment technocratique du Canada" — de favoriser davantage le développement des régions autres que l'Ontario, afin de rétablir l'équilibre économique du pays.

Plus concrètement, il demande au fédéral d'installer l'agence spatiale au Québec, plutôt qu'en Ontario.

"Si on ne fait pas cela, ce sera le comble de l'illogisme économique", a-t-il dit hier, lors de la clôture du conseil général du parti libéral.

M. Bourassa craint que le gouvernement fédéral et la Banque du Canada n'accroissent le déséquilibre économique du Canada, par leurs politiques économiques.

Banque du Canada

Il s'insurge contre la décision récente de la Banque du Canada d'augmenter les taux d'intérêts, décision qu'il qualifie d'excès de prudence.

Selon le premier ministre québécois, si la Banque du Canada agit de la sorte, c'est parce qu'elle n'a tenu compte que de la situation en Ontario, où il y a actuellement "surchauffe" de l'économie.

Mais en prenant cette décision, dit-il, la Banque du Canada défavorise le Québec, l'Ouest et les Maritimes, où le taux de chômage est trop élevé.

M. Bourassa souhaiterait que le gouvernement Mulroney fasse des représentations auprès de la Banque du Canada. Mais s'il décide de ne pas le faire, Ottawa doit en revanche stimuler le développement des régions.

Deux pays

Car si ce déséquilibre persiste, fait-il valoir, il y aura deux pays au Canada: l'Ontario et le reste des provinces.



"Il ne faudrait pas qu'Ottawa se sente coupable d'aider le Québec", a déclaré Robert Bourassa, hier, au conseil général du Parti libéral du Québec.

Pour corriger le tir au Québec, le premier ministre demande l'agence spatiale et la conclusion d'une entente sur le développement régional.

Le gouvernement fédéral dit "depuis trois mois" que la décision concernant le lieu d'implantation de l'agence spatiale est "incessante", mais à ce jour rien n'a été annoncé.

Exaspéré et fatigué de toujours formuler la même demande auprès de son homologue Brian Mulroney, le premier ministre québécois s'est adressé hier à

"l'establishment technocratique du Canada" qui selon lui, "a tendance à dire que le Québec en demande trop".

"Le Québec ne demande pas de faveur. Ce qu'il demande, c'est un meilleur équilibre économique au Canada", a dit M. Bourassa dans son discours devant les 300 militants libéraux du conseil général.

Et, d'ajouter le premier ministre lors d'une rencontre de presse: "Il ne faudrait pas qu'Ottawa se sente coupable d'aider le Québec".

De forts vents secouent l'Estrie

par Daniel FORGUES

SHERBROOKE — De forts vents ont secoué l'Estrie, hier soir, causant plusieurs pannes de courant et faisant tomber des arbres dans tous les coins de la région mais, tard en soirée, la situation revenait graduellement à la normale, surtout pour les abonnés d'Hydro-Sherbrooke.

Cette fois-ci, l'Estrie a été quelque peu épargnée puisqu'une alerte météorologique prévoyait des vents de 130 km/heure; les spécialistes de la météo à l'aéroport d'East Angus ont enregistré, au plus fort de la tempête, des pointes de 60 km/h, ce qui est nettement moins que les 100 km/heure enregistrés en soirée du vendredi 13 mai dernier... et encore bien moins que les prévisions.

Les premiers dommages ont été rapportés peu après 17h à Sherbrooke alors qu'une ligne électrique a cédé à l'intersection des rues Laurette et Duvernay. Puis, durant près de deux heures, les bris se sont succédé tellement

rapidement que les employés d'Hydro-Sherbrooke n'ont pu suffire à la tâche. Ce sont surtout les abonnés du quartier Nord qui ont écopé des pannes de courant.

Chemin Duplessis

Des policiers ont d'ailleurs dû monter la garde durant plus de deux heures près d'un bris sur le chemin Duplessis à Fleurimont, où un arbre cassé menaçait de faire lâcher une ligne à haute tension; occupés ailleurs, les employés d'Hydro-Sherbrooke s'y sont finalement rendus hier soir. Plusieurs arbres ont d'ailleurs cédé sous la force du vent, notamment dans la rue Dubreuil à As-

cot, dans la rue Delorme à Sherbrooke, etc. Les dommages étaient toutefois limités.

Quant aux pompiers, en l'espace de deux heures, ils ont effectué huit sorties pour contrôler des débuts d'incendie causés par des fils électriques brisés. Dans une nouvelle rue devant joindre les rues Longpré et Bowen, un feu de branches mal éteint a repris de plus belle, bien alimenté par les vents.

Comme les nouvelles bornes-fontaines n'y sont pas encore alimentées, les pompiers ont dû prendre l'eau d'un ruisseau pour éteindre le feu.

☐ Cycliste blessé à Victoriaville

A 6



Sous la poussée du vent, un grand arbre s'est effondré contre un immeuble à logements de la rue Dubreuil, à Ascot.

(Photo La Tribune par Christian Landry)

À LIRE DEMAIN



NOS MAIRES

La foi dans l'entraide

■ Originaire de Pohénégamook, Chantal Ouellet a butiné un peu partout avant de s'enraciner à Scotstown en 1976: à Rivière-du-Loup, Joliette, Buckingham, Val-d'Or, St-Roch-de-l'Achigan, Matane, pour ne nommer que quelques endroits. Mairesse de Scotstown depuis octobre 1986, elle est convaincue que le développement d'une région est le fruit des efforts de tous ceux qui y vivent, pas seulement des efforts de ses chefs de file.

Pour faire disparaître toute ambiguïté et redonner un sentiment d'appartenance à ses usagers

L'école Marymount rebaptisée en français

par Daniel FORGUES
SHERBROOKE — Pour faire disparaître toute ambiguïté et redonner un sentiment d'appartenance à ses usagers, l'école Marymount a changé de nom et, depuis hier, est devenue l'école primaire du Soleil-Levant.

Longtemps réservée aux anglophones, l'ex-école Marymount a graduellement perdu cette clientèle, seuls des francophones la fréquentant depuis cette année.

C'est la directrice même de l'école, Mme Monique Béland, qui a utilisé les termes "ambiguïté" et "sentiment d'appartenance" en prenant la parole hier devant

quelque 400 personnes venues assister à une petite fête pour souligner l'événement.

1962-1987

L'école Marymount devenue hier l'école du Soleil-Levant a accueilli une clientèle anglophone de 1962 à 1987 mais, depuis trois ans, avait commencé à accueillir une clientèle francophone.

L'an dernier, par exemple, seul un étage de l'école était réservé aux classes anglophones, le reste de l'édifice étant destiné aux enfants francophones.

Cette année, comme l'a expliqué la directrice en entrevue avec La Tribune, on n'y retrouve que des élèves francophones répartis dans des classes de maternelle jusqu'à la sixième année.

La clientèle anglophone a été récupérée par la commission scolaire Eastern Township.

raison d'un développement important du quartier Nord, l'école Carillon ne pouvait plus suffire à la demande, de la l'utilisation de l'école primaire sur la rue Buck



Monique Béland

A cause de l'école Carillon

Mme Béland a expliqué qu'en

où l'on s'était donné rendez-vous hier non seulement pour connaître le nouveau nom, mais y visiter une nouvelle bibliothèque pour laquelle on a dépensé quelque 15,000 \$.

La bibliothèque de l'école se retrouve aujourd'hui avec 670 volumes neufs et 980 volumes usagés pour la lecture; pour la recherche, la bibliothèque compte 1,000 volumes neufs et 150 volumes usagés.

La nouvelle école du Soleil-Levant dessert tous les élèves de la paroisse St-Charles Garnier et quelques-uns des paroisses St-Boniface ainsi que de Notre-Dame-du-Perpétuel Secours.

Concours interne

La direction de l'école avait organisé un concours interne, il y a plusieurs semaines, pour tenter de trouver un nouveau nom et un comité de sélection a eu à étudier quelque 92 propositions provenant principalement des élèves de l'école.

Ce sont incidemment trois jeu-

nes, David Bureau (Abénakis), Tania Gobeil (de Soleil) et Tanya Lancaster (le Soleil du Nord), qui ont remporté les prix, David Bureau emportant le premier prix de 50 \$, le nom de Soleil-Levant ayant été pris à même l'expression traduite d'Abénakis signifiant "Peuple du Soleil-Levant".

Le concours stipulait que le nom à trouver devait avoir certaines particularités dont celles de représenter le milieu, être significatif de l'emplacement géographique, être exclusif et unique, etc.

Une fois choisi par le comité de sélection, le nouveau nom a été jalousement gardé secret et, jusqu'à son dévoilement hier, peu de gens le connaissaient sauf ceux, bien entendu, faisant partie du comité de sélection.

Pour souligner cette fête d'un nouveau nom et d'une nouvelle bibliothèque, ce sont des élèves de première, deuxième et troisième année qui ont donné un mini-concert devant quelque 400 personnes réunies dans la grande salle.

Déjà une vingtaine de femmes dans le premier club Richelieu féminin en Estrie

SHERBROOKE (DD) — Le premier Club Richelieu féminin de la région a obtenu sa charte samedi à Sherbrooke, en présence du président international de cette organisation, M. Jacques Staelen.



Gisèle Boucher Tousignant

La présidente de ce nouveau club, Mme Gisèle Boucher Tousignant, a indiqué que déjà une vingtaine de femmes ont joint les rangs de l'organisme et que ce nombre passera à près de 30 d'ici septembre.

"Le Club Richelieu est un club social qui regroupe principalement des gens d'affaires, explique Mme Boucher Tousignant, dont le but est de venir en aide à l'enfance malheureuse, en plus de fournir à ses membres un lieu de rencontre en dehors des milieux d'affaires".

Mais, ajoute-t-elle, le Club Richelieu féminin se garde un volet bien à lui: venir en aide aux femmes démunies.

"On sait très bien que les femmes qui ont besoin d'aide sont souvent les mères des enfants en difficulté. C'est donc une forme de prévention par rapport aux

enfants malheureux", indique la présidente du Club Richelieu féminin.

Selon Mme Boucher Tousignant, le rôle des femmes membres de cette organisation est donc double d'une certaine manière, puisqu'il vise à aider les enfants de la région et soutenir les femmes démunies.

"On veut aussi faire connaître l'esprit Richelieu dans notre ré-

gion", mentionne la responsable.

A quand des Clubs Richelieu mixtes?

Là-dessus, Mme Boucher Tousignant répond qu'il "fallait d'abord savoir si les femmes étaient intéressées à y participer".

"On sait maintenant que les femmes veulent s'impliquer dans les milieux sociaux, alors plus tard, peut-être...", conclut-elle.

300 cyclistes dans le parc

SHERBROOKE (DF) — Plus de 300 cyclistes, jeunes et moins jeunes, ont accepté samedi l'invitation du club Optimiste de Sherbrooke et des Services récréatifs et communautaires de la Ville de Sherbrooke en participant à diverses activités au parc Jacques-Cartier dans le cadre de la semaine de sécurité cycliste.

Plusieurs parents n'ont d'ailleurs pas hésité à accompagner leurs enfants en provenance de tous les coins de la ville pour par-

bileté sur deux roues. De plus, les responsables bénévoles inspectaient gratuitement les vélos, question de cons-



(Photo La Tribune par Christian Landry)

Un jeune cycliste attend les résultats de son épreuve de conduite.

ticiper à cette "journée à bicyclette".

Une dizaine de vélos ont d'ailleurs été tirés au sort chez les participants.

En plus de cet attrait non négligeable, les quelque 300 cyclistes ont pu tester leur adresse dans un circuit destiné à évaluer leur ha-

tater si certaines bicyclettes n'étaient pas trop dangereuses sur la route.

Selon le responsable de cette activité, Richard Giguère, la journée d'activités a été couronnée de succès comme on l'avait espéré.



Charles Côté a profité du bal des finissants de son amie de cœur Ghyslain Labrie pour se fiancer: le lendemain, il ne s'en souvenait plus! Une chance qu'il y avait des témoins...

— O —

Jean-Pierre Simard, président du comité organisateur du Gala de la fierté de la CSCS, se demande s'il devra user de son autorité pour contrôler la qualité et la quantité de breuvages servis lors du cocktail qui suivra le Gala.

— O —

Francine Bérard file le parfait bonheur. Elle a profité des dernières belles journées pour

gonfler les pneus de sa voiture avec de l'air d'été!

— O —
Germain St-Cyr n'a pas tenu compte de son orientation politique lorsqu'il a peint sa chambre à coucher en bleu. Il devrait faire de beaux rêves maintenant.

— O —

Réjean Perreault a été quelque peu surpris par la méthode, très visible, employée par son épouse pour lui souhaiter un joyeux anniversaire. On n'a pas 40 ans tous les jours.

— O —

Les confrères de travail de Yvan Charland se demandent s'il a apprécié la nouvelle fenêtre de son bureau.

— O —

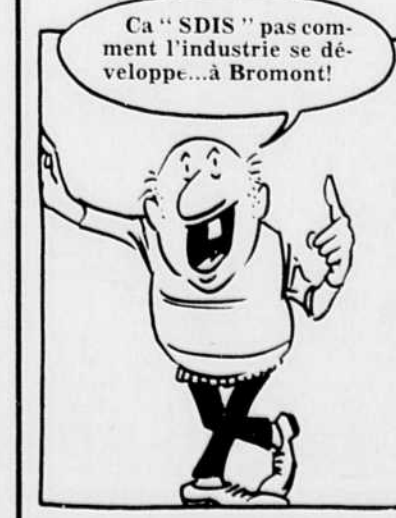
Céline Bisailon possède un sens d'orientation fort particulier, qui a au moins l'avantage de vous faire voir du pays. Lorsqu'elle revient de Montréal, elle prend la direction sud.

— O —

Depuis qu'il traîne sa "pagette" avec lui, Martin Leblanc a appris au moins une chose: il peut être appelé au boulot qu'importe l'heure, l'endroit où il se trouve et l'état dans lequel il est.

— O —

Devenu véritable homme d'affaires Marc Gervais pourrait bien s'équiper d'un bureau de travail sophistiqué et articulé pour tenir tous ses dossiers à jour.



Bingo 3-300 la tribune

3e MARATHON — CARTE JAUNE

NOUS AVONS AU MOINS UN GAGNANT

AVEC LE NO. B-1 PUBLIÉ VENDREDI, le 3 juin 1988.

35710

Les gagnants doivent appeler à: 564-5470

Bingo 3-300 la tribune

1er MARATHON — CARTE VERTE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: SAMEDI, le 4 juin 1988:
i-17, G-55, i-28, B-7, O-67, i-19, O-74, B-10

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: LUNDI, le 6 juin 1988:
O-70, G-53, i-18, G-54, i-27, N-40

Les gagnants doivent appeler à: 564-5470

RÈGLEMENT:

- 1- Le "BINGO 3-300" consiste en 3 marathons successifs de 3005 joués sur la même carte.
- 2- La carte "La Tribune: Un journal complet" (couleur verte), sera distribuée dans le Télé-Tribune du 4 juin 1988.
- 3- La publication des numéros du premier marathon commencera le samedi de la distribution de la carte.
- 4- S'il y a plus d'un gagnant d'un marathon, le montant sera divisé. Le nom du ou des gagnants seront publiés dans LA TRIBUNE. Les prix seront expédiés par courrier recommandé ou si le gagnant le désire, ils seront remis à nos bureaux.
- 5- La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra une carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- 6- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- 7- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (564-5470) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés le vendredi et samedi, vous avez jusqu'au LUNDI MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- 8- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- 9- La Tribune ne sera en aucun cas, responsable pour plus de 900\$ en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- 10- La Tribune a payé les droits exigibles quant à concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- 11- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- 12- Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

37699

Municipalité de Fleurimont

AVIS IMPORTANT FERMETURE DE ROUTE

La Municipalité de Fleurimont, désire aviser les propriétaires de véhicules, que le tronçon de la rue King Est (route 112) situé entre l'intersection King Est-Galt Est-Duplessis et l'intersection de la rue King Est et du chemin Lemire, sera fermé à la circulation pour la période du 6 juin 1988 au 15 octobre 1988, suite aux travaux de pose de services d'infrastructures, d'éclairage et de réfection de ce tronçon ainsi que sur les rues Crépeau, Carignan, Parrot, Payeur, Audet et Gastin.

Les automobilistes qui circulaient normalement sur cette partie de la rue King Est direction-est, devront à partir du 6 juin 1988, emprunter les chemins Duplessis et Lemire. Dans le sens contraire les automobilistes venant de la direction-est et se dirigeant direction-ouest devront emprunter les chemins Lemire et Duplessis.

En tout temps il sera loisible aux automobilistes de se rendre chez les commerçants et résidents de ce secteur.

38327-4, 6, 7, 8, 9, 10, 11 juin

SAVIEZ-VOUS QUE...

DU 6 AU 12 JUIN, C'EST LA SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ PARLONS-EN!

La Ville de Sherbrooke compte environ 80 000 clients. Nos clients se sont vous les résidents de Sherbrooke et certains des municipalités environnantes, vu le caractère régional de notre ville.

Notre entreprise municipale répond quotidiennement aux besoins de ses clients et c'est pourquoi nous offrons entre autres, les services suivants:

- la protection publique;
- la protection contre les incendies;
- la production et la distribution de l'électricité;
- l'approvisionnement et la distribution d'eau potable ainsi que l'évaluation des eaux usées;
- la collection et la disposition des déchets domestiques;
- l'entretien, la réparation et la construction des voies publiques;
- l'aménagement, l'embellissement et l'entretien d'espaces verts et récréatifs ainsi que l'opération des équipements sportifs;
- l'aménagement du territoire urbain;
- l'organisation, l'animation et le support à la réalisation de diverses activités récréatives;
- etc.

La Ville de Sherbrooke: une entreprise performante au service de ses 80 000 clients.



Ville de Sherbrooke Relations publiques

38375

Le rapport d'activités produit par la SDIS

Du "pétage de bretelles"

— Maurice Bernier

par Daniel FORGUES
SHERBROOKE — Du "pétage de bretelles".

Voilà comment le porte-parole du Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke, Maurice Bernier, voit le rapport de la Société de développement industriel de Sherbrooke (SDIS) rendu public la semaine dernière.

"Les dirigeants de la SDIS, le maire Jean Paul Pelletier en tête, ne font que du "pétage de bretelles" lorsqu'ils s'attribuent le succès de Sherbrooke sur le plan économique", de soutenir M. Bernier.

"Ca prend du culot pour, d'une part, parler de planification de travail et, d'autre part, endosser les recommandations du rapport Hudson, rapport qui, nous l'a-

vons déjà souligné, blâmait la SDIS pour son incapacité à orienter le développement économique", d'ajouter le porte-parole du Regroupement.

Disant reconnaître le dynamisme des hommes d'affaires de Sherbrooke, M. Bernier souligne que le support de la SDIS n'est pas évident à l'endroit de ces hommes d'affaires.

"Ce qui frappe, c'est beaucoup plus l'insistance que mettent les dirigeants de la SDIS à exiger une confiance aveugle de ceux et celles qui payent la note", de dire M. Bernier.

"L'épiderme fragile"

Faisant allusion à la menace de démission de certains dirigeants

de la SDIS si jamais le conseil modifiait sérieusement la structure de cet organisme, M. Bernier juge que "certains dirigeants de la SDIS semblent avoir l'épiderme passablement fragile lorsqu'on ose questionner leur administration. Ils vont même jusqu'à brandir leur démission, eh bien, qu'ils partent, les payeurs de taxes sherbrookoises peuvent facilement se passer de ce genre d'administrateurs qui signent des comptes les yeux fermés et pratiquent la politique du "crois ou meurs", de s'exclamer le porte-parole du Regroupement.

Il dit par ailleurs trouver méprisante la déclaration du directeur André Rainville à l'effet qu'il ne fallait pas donner raison au conseiller Ulric Chénier. M. Rainville avait expliqué la

semaine dernière que ce serait donner raison au conseiller Chénier si le conseil municipal imposait un autre conseiller à la SDIS.

Il avait aussi indiqué qu'il s'agissait là d'une question de principe sur laquelle il était totalement en désaccord.

"Si c'est là la conception que ces gens se font de la démocratie et le respect qu'ils entretiennent à l'endroit des élus, ils devraient être partis depuis longtemps; voilà où mène l'attitude de cacochetterie et d'arrogance du maire Pelletier", de déclarer M. Bernier.

Il a conclu en rappelant au maire Pelletier "qu'il n'a toujours pas identifié les industries que lui et ses collègues sont allés chercher lors de leur épopée en Europe".

L'auto dans une piscine de la rue Belvédère L'Américain accusé de conduite dangereuse

SHERBROOKE (DF) — Le jeune Américain dont la voiture s'est retrouvée dans une piscine de la rue Belvédère nord la semaine dernière a été libéré d'hôpital samedi matin mais cueilli immédiatement par les policiers pour être accusé de conduite dangereuse.

Aldo Fracco, 24 ans, d'Endicott, New York, a ensuite été incarcéré au centre de détention de la rue Winter, la procureure Céline Audet-Otis s'étant objectée à sa remise en liberté après la comparution devant juge de paix.

Rappelons que la voiture de Fracco s'était retrouvée dans une piscine après avoir dérapé 75 pieds et effectué une course folle de 375 pieds dans laquelle elle avait heurté trois voitures, défoncé une clôture et brisé plusieurs arbres.

Un peu plus tôt cette nuit là, les policiers avaient rencontré le conducteur dans un restaurant où il n'avait pu acquiescer sa facture faute d'argent; un samaritain avait payé à sa place mais la police avait quand même été appelée.

Si l'on connaît les conséquences de l'accident survenu plus tard, on ignore comment l'Américain a pu faire pour se retrouver dans un tel pétrin. Sérieusement blessé, il reposait à l'hôpital depuis dimanche dernier, sans garde policière.

La police américaine confie Vertu à la GRC

SHERBROOKE (DF) — Jean-Jacques Vertu, 39 ans, est revenu dans la région malgré lui en fin de semaine pour y faire face à des accusations de trafic de drogues en rapport avec des événements présumément survenus en 1978.

Si Vertu n'a pas fait face à la justice avant, c'est tout simplement parce qu'il était, comme on dit, disparu de la mappe depuis une dizaine d'années.

Se sachant activement recherché partout au Canada, il n'avait même pas daigné se présenter le bout du nez il y a quelques années aux obsèques de son père, un honnête hôtelier de Windsor.

Arrêté aux États-Unis, Vertu a été remis samedi aux autorités canadiennes au poste de douanes de Rock-Island où, hier matin, on était tout surpris que la nouvelle soit parvenue aussi rapidement aux oreilles des journalistes.

On n'a pas voulu commenter le dossier.

La GRC voulait appréhender Vertu depuis si longtemps

qu'une dizaine de mandats avaient été émis contre l'individu.

Originaire de Windsor, Jean-Jacques Vertu avait travaillé quelques années pour le compte de son père, à l'hôtel, avant de partir sa propre affaire, une discothèque qui a finalement dû fermer ses portes.

Constamment surveillé par les policiers, Vertu avait quitté Windsor pour s'établir dans le secteur de St-Claude.

Puis, en 1978, après la découverte de 90 livres de hasch valant près d'un demi-million de dollars, Vertu était disparu... pour réapparaître malgré lui dix ans plus tard.

Il comparaitra donc aujourd'hui au palais de justice de Sherbrooke.

Le Gala de la fierté à l'image que veut se donner l'école publique

SHERBROOKE (DD) — Le Gala de la fierté, le premier événement du genre organisé par la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS), sera à l'image que veut se donner l'école publique: un milieu où tous contribuent à la qualité de vie et de l'enseignement.



Jacques Jalbert

Cette immense fête, qui se déroule le mercredi 8 juin à la salle Maurice-O'Bready de l'Université de Sherbrooke, réunira sur scène plus de 250 personnes, enseignants, étudiants, parents et personnel de la commission scolaire. Des personnalités de la région assisteront à la soirée.

"Durant toute l'année, on a fait la promotion de l'école publique et à la fin de l'année on a organisé un concours pour des projets en enseignement, en qualité de vie et des projets spéciaux", explique Jacques Jalbert, metteur en scène du Gala de la fierté.

Et ce Gala veut précisément rendre hommage aux responsables des projets qui ont été choisis.

La présidente de la CSCS, Mme Caroline Paquette, explique que cet événement a été mis sur pied afin de "mettre en valeur les initiatives des professeurs et autres membres de notre personnel, qui ont imaginé des projets pour améliorer la qualité de vie et de l'enseignement".

Les étudiants pouvaient eux aussi participer à l'élaboration de projets.

"Près de 150 projets ont été mis en nomination pour ce show là.

30 ont été retenus et 12 vont être honorés", explique Jacques Jalbert.

Au cours de ce spectacle, digne d'un vrai show de variétés, de nombreux trophées seront décernés pour les projets collectifs, des certificats seront remis aux individus qui se sont le plus illustrés, de même que plusieurs bourses.

"Je pense que ça va être une surprise de voir le spectacle et la qualité des performances des professeurs et des jeunes", déclare Jacques Jalbert, ajoutant qu'"on va entre autres découvrir la voix d'une enseignante qui est vraiment merveilleuse".

"Ce spectacle, je l'ai construit selon la même formule que les 'Academy Awards', sauf que les artistes invités sont des gens des commissions scolaires, des étudiants, des parents, des enseignants", souligne le metteur en scène.

Surprise

Ce spectacle, qui sera diffusé en direct par Videotron, fait aussi appel à la chorale Rondel d'automne et au Stage Band de l'école Montclair.

De plus, une chanson a été créée spécialement pour l'événement.

"Je fais un vrai spectacle avec les étudiants, les enseignants et des gens du milieu culturel sher-

brookoises", indique Jacques Jalbert.

"On a également un artiste invité de renommée internationale, mais c'est une surprise", ajoute le responsable.

Donc, loin d'être une simple cérémonie de remise de prix, ce Gala de la fierté 1988 s'annonce donc pour être un événement où il sera possible d'entendre et de voir un feu roulant de numéros et de prestations.

Cet événement a exigé énormément de préparatifs, tant au plan musical que scénographique.

"Ca représente énormément de travail, il y a la musique et la scénographie, qui sera très spectaculaire, mais très sobre en même temps", note le responsable.

Outre Jacques Jalbert à la mise en scène, l'équipe est formée de Jacynthe Tremblay, son assistante, qui est également responsable de la régie, de Daniel Gagnon, directeur de la production, de François Bienvenue, à la scénographie, de Patrick Quintal, l'auteur des textes, de Jean Gervais, à la direction du Stage band, de Marie-Hélène Lamarche et Denise Denis, responsables des costumes, et de Sylvie Domingue, chorégraphe.

Le maître de cérémonie sera Jacques Routhier, tandis que Denise Laganière est chargée des interventions entre les numéros.

Plan d'action actuellement en cours d'élaboration

Le Centre de santé des femmes veut restructurer ses activités en vue de l'automne

SHERBROOKE (DD) — Le Centre de santé des femmes de Sherbrooke — qui a consacré la dernière année à assurer sa relève — entend restructurer ses activités en vue de l'automne et élabore présentement un plan d'action en ce sens.

"On ne part pas pour s'éteindre au bout de trois mois, on le fait pour repartir la route", déclare la coordonnatrice du Centre de santé, Angèle Séguin, à l'issue de l'assemblée générale annuelle de cet organisme, tenue samedi.



Angèle Séguin

En 10 ans d'existence, le Centre de santé des femmes a connu nombre de difficultés qui ne sont pas dues au manque de besoin dans le milieu, mais bien à des lacunes au plan du financement et des ressources, explique Angèle Séguin.

Le Centre a même dû interrompre ses activités en décembre 1986 pour les reprendre près d'un an plus tard.

"Depuis quelques années, on a connu beaucoup de difficultés", indique Mme Séguin, précisant toutefois que dès l'automne de 1987 on a concentré les énergies à la formation d'une relève, face à l'essoufflement des travailleuses du Centre.

"On pouvait constater un essoufflement, mais aussi un dé-

sir de former une relève", dit la responsable.

Parallèlement, des services de références et d'accueil ont été offerts.

Survie

Le nouveau conseil d'administration, mis sur pied à l'occasion de l'assemblée générale, a décidé de restructurer les activités du centre tant au plan de l'organisation interne, du membership, que du financement, précise la coordonnatrice.

"Le Centre de santé appartient à toutes les femmes et tou-

tes les femmes peuvent assurer sa survie", note-t-elle, ajoutant que le redémarrage véritable de l'organisme doit se faire en tenant compte des difficultés à venir.

Au plan du financement, par exemple, le Centre de santé attend une réponse en juillet à une demande de subvention logée auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Une première tranche

"On a eu une première tranche d'environ 7,000 \$, mais cela ne signifie pas automatique-

ment que nous obtiendrons la deuxième", précise Angèle Séguin.

Le Centre de santé des femmes de Sherbrooke a une approche alternative en santé et offre des services de groupes de support, d'accueil, d'information et d'auto-santé.

Depuis un an, les responsables ont par ailleurs travaillé à la rédaction d'un manuel qui contient l'ensemble des connaissances que le Centre de santé a accumulé au fil des ans, ce qui fait dire à Angèle Séguin que si jamais l'avenir du Centre est à nouveau menacé, les connaissances acquises en auto-santé vont demeurer.



(Photo La Tribune, par Christian Landry)

Une grande journée "récupération"

Éco-Ressources de l'Estrie a organisé samedi une grande "Journée récupération" dans trois centres commerciaux de la région, afin d'amasser papiers divers, vieux journaux et contenants de verres. Sur la photo, un clown fait un peu d'animation sous le regard amusé des responsables de cette activité.

Travaux sur Jacques-Cartier: de l'information mercredi

SHERBROOKE (DF) — Pour causer le moins d'inconvénients possible, les autorités de la Ville attendront à la mi-juillet pour débiter les travaux de réfection du boulevard Jacques-Cartier, a déclaré hier le conseiller Jean Perrault.

Ce dernier a d'ailleurs convoqué une rencontre pour le mercredi 8 juin, à l'école Brébeuf à 19h30, à l'intention des citoyens habitant le secteur.

"Les gens pourront connaître tous les détails des travaux qu'on entreprendra cet été sur le boulevard Jacques-Cartier", a-t-il dit.

Le conseiller du Nord a laissé entendre qu'on évitera de bloquer systématiquement le boulevard Jacques-Cartier lors des travaux.

Rappelons que ces travaux se dérouleront sur le boulevard, entre Portland et King, qu'on referra la bande médiane, y amènera un trottoir où il n'y en

avait pas et installera de nouvelles lumières. L'infrastructure de la rue sera revue et corrigée également.

M. Perrault a indiqué qu'en attendant à la période de vacances de la construction pour débiter les travaux, on minimisait les problèmes de circulation.

Par contre, le début des travaux coïncidera avec la Fête du Lac des Nations mais il semble qu'on ne travaillera pas le soir et que les travaux seront effectués seulement quatre jours par semaine.

"La rue sera peut-être sur le gravier mais on pourra quand même y circuler", a dit M. Perrault.

AVIS DE DÉMÉNAGEMENT

Bureau d'Aide juridique
Affaires criminelles

Maitre Claude Leblond, directeur du bureau d'Aide juridique de Sherbrooke, désire aviser la population de Sherbrooke du déménagement du bureau d'Aide juridique actuellement situé au 234, rue Dufferin, suite 310, Sherbrooke.

A compter du 6 juin 1988, la nouvelle adresse sera:

Bureau d'Aide juridique de Sherbrooke
Place Paton, 85, rue Belvédère nord,
Suite 200, Sherbrooke, QC
Tél.: 819-563-4721

38328



1105, 12e Avenue N., Fleurimont, 569-9161

38109

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

La Fédération québécoise de la faune et l'Association du lac Malaga également honorées

Un "Mérite-conservation" décerné à la SIDAC de Magog

par Denis DUFRESNE
 ORFORD — Le Club de conservation chasse et pêche Memphrémagog (CCCPM) a décerné hier ses "Mérites-conservation" à la Fédération québécoise de la faune, à l'Association communautaire du lac Malaga, ainsi qu'à la SIDAC de Magog, pour leurs efforts dans la préservation et l'amélioration de l'environnement.

A l'occasion de son 10e déjeuner-conservation annuel, le CCCPM a aussi remis une mention d'honneur à l'organisation de la Traversée du lac Memphrémagog et à l'Association de l'île du Marais de Katevale, de même qu'une mention spéciale au motel Au Rond point, situé dans le canton de Magog.

La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux invités, dont le président d'honneur, M. Jacques Boisvert, président de la Société historique Memphrémagog, et M. Jean-Baptiste De Vilmorin, le sous-ministre français de l'Environnement et membre fondateur du Pavillon bleu d'Europe, un organisme qui souligne les efforts en préservation de l'environnement et l'action éducative en ce domaine.

Peu avant la remise des Mérites-conservation et des mentions d'honneur, M. De Vilmorin a livré une brève allocution afin d'expliquer les principes et le fonctionnement du Pavillon bleu d'Europe, une organisation que l'Ordre de Saint-François compte implanter au Québec dès l'été 1989.

Inquiétude

Soulignant "l'immensité du territoire sauvage" dont dispose le Québec et le Canada, M. De Vilmorin a dit s'inquiéter grandement de l'avenir de la planète face aux menaces qui planent sur l'environnement.

"Mais, une chose me rassure au Québec, a-t-il dit, c'est que des in-



A l'occasion de son 10e déjeuner annuel, le Club de conservation chasse et pêche Memphrémagog a décerné ses "Mérites-conservation". Sur la photo, dans l'ordre habituel, Michel Voyer, président de la SIDAC de Magog, Claude Marcouiller, de la Fédération québécoise de la faune, Jean-Baptiste De Vilmorin, sous-ministre français de l'Environnement

et membre fondateur du Pavillon Bleu, ainsi que Laurent Pelletier, président de la Traversée internationale du lac Memphrémagog, organisme qui a mérité une mention d'honneur. La représentante du troisième organisme ayant remporté un "Mérite conservation", Élise Blais, de l'Association communautaire du lac Malaga, est absente de la photo.

dividus se préoccupent du problème de notre environnement".

M. De Vilmorin a aussi indiqué que le Pavillon bleu vise avant tout à permettre aux collectivités locales conscientes de la nécessité de préserver la nature d'être reconnues pour les efforts qu'elles consentent dans la protection de l'environnement aquatique.

"Il s'agit de montrer ce qu'il y

a de positif et cela incite les autres collectivités locales à faire des efforts", a indiqué le sous-ministre français de l'Environnement, précisant qu'il est inutile de parler d'environnement "si cela n'est pas assorti d'actions éducatives".

Récipiendaires

A l'occasion de la remise des Mérites-conservation, le Club de conservation chasse et pêche Memphrémagog (CCCPM) a souligné le rôle important de la Fédération québécoise de la faune pour sensibiliser la population à la protection des habitats fauniques.

De son côté, la SIDAC de Magog a eu droit à la reconnaissance du CCCPM pour son "soutien de l'environnement" dans le réaménagement du centre-ville de Magog — notamment en plantant des arbres — et l'amélioration de l'apparence du parc des Braves.

Le troisième organisme à obtenir un Mérite-conservation est l'Association communautaire du lac Malaga. Le CCCPM a souligné le travail de cet organisme pour préserver les berges et la vé-

gétation riveraine du lac Malaga.

Les responsables de la Traversée internationale du lac Memphrémagog ont de leur côté obtenu une mention d'honneur pour leurs efforts en vue d'inciter les participants à cette importante manifestation sportive à respecter la nature et à agir de façon responsable face à l'environnement.

L'Association de l'île du Marais de Katevale a aussi reçu une mention d'honneur pour le projet d'achat de l'île du Marais et de sensibilisation de la population à la préservation de l'habitat faunique à cet endroit.

Le Motel Au Rond point a quant à lui mérité la mention spéciale du CCCPM, une distinction créée cette année. On a voulu souligner une initiative originale de cet établissement en environnement visuel, qui, à l'occasion de la fête de Noël, avait aménagé une forêt de sapins illuminée.

Le Club conservation chasse et pêche Memphrémagog, fondé en 1953, a par ailleurs décidé cette année d'abolir son prix "Citron", après avoir constaté une amélioration de l'attitude générale face à l'environnement.

En bref

Journée portes ouvertes

RICHMOND (GM) — La Ville de Richmond soulignera à sa façon la Semaine de la municipalité, qui se déroule du 6 au 12 juin, en organisant à l'intention du public une journée portes ouvertes à ses différentes installations, le samedi 11 juin.

Les visites seront gratuites et toute l'information pertinente pourra être obtenue sur place, soit à l'usine de filtration des eaux qui approvisionne la municipalité en eau potable; à la station de pompage Adams, construite lors des travaux de protection contre les inondations, et à l'usine d'épuration des eaux usées de la route 243, à la sortie de Richmond, en direction de St-Félix de Kingsey.

Un des principaux organisateurs de la journée portes ouvertes, M. Guy Thibault, déclare que cette activité se veut une excellente occasion pour la population de prendre connaissance de l'ampleur des travaux qui ont été exécutés au cours des dernières années à Richmond.

Travaux à Stukely-Sud

La municipalité du village de Stukely-Sud a entrepris d'importants travaux d'aménagement de rues dans le développement Lévesque, une partie annexée provenant de la municipalité de Stukely-Sud Sd.

Le maire du village, M. Jean-Paul Guillolette, a précisé que les travaux, au montant de 253,000 \$, ont été confiés à la firme Excavation Clément Lacasse, de Rock Forest. Ces travaux, qui devaient être terminés pour le 15 juillet, ne sont pas subventionnés.

Par ailleurs, la municipalité de Stukely-Sud Village vient de recevoir l'autorisation d'aller de l'avant avec un règlement d'emprunt de 153,000 \$, en vue de la réfection du chemin Gérard Dame, lui aussi hérité par la municipalité, lors de l'annexion d'une grande partie du territoire du Canton de Stukely-Sud, il y a quelques années.

Les travaux débuteront dès que la municipalité aura pu prendre possession des terrains longeant la route, par entente de gré à gré ou par expropriation.

Interrogations à Beebe

Une douzaine de contribuables de Beebe ont interrogé les élus concernant le plan d'urbanisme et les différents règlements s'y rattachant, lors d'une assemblée de consultation sur ces projets.

Dans l'ensemble, il n'y aura que des modifications mineures à ce plan d'urbanisme, et les contribuables pourront, s'ils le désirent, signer le registre pour demander un référendum sur l'ensemble des changements proposés, qui ont toutefois été adoptés à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Les citoyens s'opposant au projet devront signer le registre le 15 juin entre 9h00 et 19h00, à l'Hôtel de Ville de Beebe. Un minimum de 65 signatures est exigé pour demander un référendum sur le plan d'urbanisme, qui comprend le zonage, le lotissement et le règlement de construction.

Règlement sur les ventes de garage à Rock Island

Le conseil de Rock Island tentera au cours des prochaines semaines de légiférer dans deux domaines, source de soucis pour le conseil. Il s'agit des ventes de garage et des bâtisses en état de délabrement. Dans un premier temps, le conseil étudiera les modalités pour contrôler les "ventes de garage", de plus en plus populaires dans les Villes frontalières.

Aucune solution définitive n'a été arrêtée pour ce qui est du contrôle envisagé. Une chose semble certaine, le conseil entend soit circonscrire ces ventes durant une période donnée, ou exiger un permis pour opérer ces commerces. Le sujet sera à nouveau discuté lors d'une prochaine rencontre.

En ce qui a trait aux bâtisses délabrées, le conseil a mandaté l'inspecteur municipal pour trouver un moyen légal de forcer leurs propriétaires à rénover ou à tout le moins rendre ces édifices sécuritaires. Pour le maire Dupont "il s'agit d'une situation qui n'a pas de bon sens".

Deux options en péril à la Commission scolaire de l'Asbesterie

par Henri RICHARD

ASBESTOS — Des quatre options professionnelles que risque de perdre la Commission scolaire de l'Asbesterie sur le sept qu'elle dispense, deux sont réellement en péril en l'absence d'un nombre minimal de 11 inscriptions pour la rentrée scolaire de l'automne.

Il s'agit des cours de charpenterie-menuiserie et mécanique automobile qui n'ont pas reçu l'aval du ministère de l'Éducation. A moins de recueillir 11 inscriptions d'ici la fin de l'été, l'Asbesterie n'aura pas l'autorisation d'offrir ses cours à sa clientèle l'automne prochain.

Dans deux autres cas, confection, vente et mode et hydrothermie (soudure), le directeur général de l'Asbesterie, Yvon Raymond, a confié que la commission scolaire accepterait de les soutenir financièrement s'ils parvenaient à regrouper six à sept inscriptions.

"On a déjà prévu un montant à cet effet dans notre budget. Il est important de conserver nos options professionnelles, puisque le phénomène que les étudiants complètent leur secondaire 5 avant de choisir une option professionnelle, devrait se résorber dès l'an prochain. Les options

perdues cette année, seront difficilement récupérables", d'analyser M. Raymond.

Sur une note plus réjouissante, les options de secrétaires et comptabilité ainsi qu'assistance aux personnes à domicile ne créent aucun problème.

Le directeur général de l'Asbesterie estime que sa commission scolaire devra viser l'excellence pour éviter que la situation ne se reproduise dans un avenir rapproché.

Les cours d'assistance aux personnes à domicile, par exemple est unique en Estrie et permettra à ses élèves d'obtenir un certificat. Mais dans le cas de l'option soudure, il semble qu'une bourse de 2,000 \$, à raison de 500 \$ par session et l'attribution d'une attestation professionnelle, ne soient pas suffisamment attrayants pour les étudiants de la région.

Une session de formation pour les préposés à l'information touristique

STANSTEAD (MD) — La directrice du Comité touristique des Villes frontalières, Nicole Demers, s'est dite très heureuse du geste posé par les responsables du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche en ce qui a trait à la formation des préposés au kiosque d'information de l'autoroute 55 à Stanstead-Est.

A la suite de plaintes portées par le Comité touristique en 1987 sur la formation des préposés au kiosque, le ministère a demandé aux dirigeants du Comité touristique, de donner une session d'information sur les sites touristiques des Villes frontalières.

Cette histoire a débuté à l'été 1987, avec la visite au kiosque d'information touristique de deux représentants du Comité touristique se faisant passer pour des touristes. A leur grande déception, ces dernières appren-

nent des préposés aux informations qu'il n'y a pas grand chose à voir dans le secteur des Villes frontalières et qu'il faut se rendre à Magog et ailleurs pour voir des choses intéressantes.

Ces réponses avaient soulevé l'ire des représentants du Comité touristique et ceux-ci avaient demandé que les préposés soient mieux informés des attraits et des sites touristiques de la région et ainsi mieux répondre aux demandes des visiteurs.

Le Club de développement du mont Malamut remet 1 million \$ à la SODEVGO

par Richard VIGNEAULT

LAC-MÉGANTIC — Comme promis, le Club de développement du mont Malamut a remis un chèque de 1 million \$ à SODEVGO, Société de développement Gosford Inc., pour son méga-projet de Village-vacances au mont Gosford, représentant l'implication et le support du milieu à ce projet.

Créé il y a un peu plus d'un mois par la Chambre de Commerce de la région de Lac-Mégantic, le Club de développement a lancé une vaste campagne de souscription populaire qui lui a permis de recueillir un peu plus d'un million de dollars dans le milieu. L'objectif était de manifester concrètement l'appui de la population à ce projet de 500 millions \$ et à son promoteur Jean-Louis Cher.

Au cours d'une brève rencontre avec la presse, le président du Club de Développement, Pierre Bédard, accompagné des membres de son conseil d'administration, a confié à M. Cher l'importante somme qui sera investie dans la réalisation du plan directeur d'aménagement. Récemment, M. Cher a présenté les trois firmes d'envergure internationale, à qui la responsabilité de préparer le plan directeur a été confiée.

Souscription

Le président de la Chambre de commerce, Claude Charron, s'est dit heureux de l'implication de son organisme dans la démarche. Il a profité de l'occasion pour inviter les personnes intéressées à devenir membre du Club, à le faire dès maintenant. Incidemment, la campagne de souscription se poursuit jusqu'au 15 juin.

Pour sa part, l'investisseur Jean-Louis Cher a remercié les souscripteurs ainsi que la Chambre et a souligné que, grâce à eux, "un vrai départ de confiance vient de s'établir entre les gens de Malamut et la région".

A l'issue de la rencontre, M. Cher a indiqué que très bientôt il dévoilera l'échéancier précis des étapes de son projet.



Le Club de Développement du mont Malamut a remis un chèque de 1 million \$ au promoteur Jean-Louis Cher, représentant l'implication du milieu face au méga-projet de Village-vacances, au mont Gosford. Dans l'ordre habituel, Jean-Guy Poulin, Jean-Louis Cher, Pierre Bédard, Jean-Paul Bédard, Claude Charron, Roger Bélair, Jeannot Hallé et Michel Quirion.

Menace de conflit chez Bell Canada

SHERBROOKE (DF) — Le personnel-cadre de Bell Canada à Sherbrooke, comme partout au Québec et en Ontario, se prépare à un été chaud, plusieurs vacances ayant été suspendues en prévision d'une grève chez les techniciens de la compagnie, a pu apprendre La Tribune en fin de semaine.

Certaines sources ont même laissé entendre que les 19,500 techniciens de Bell au Québec et en Ontario pourraient déclencher une grève générale dès le 24 juin.

Impossible toutefois de faire confirmer les rumeurs. Chose certaine, le personnel-cadre a tenu des réunions dans tous les secteurs afin d'être en mesure d'affronter un éventuel conflit.

Quelque 330 techniciens travaillent pour Bell Canada en Estrie dans les territoires desservis par Sherbrooke, Thetford-Mines et Lac-Mégantic.

Les 19,500 techniciens de Bell au Québec et en Ontario sont sans contrat de travail depuis novembre dernier, les dernières offres patronales ayant été refusées il y a quelques semaines à peine même si le syndicat avait donné son accord de principe.

La partie patronale n'a pas voulu revoir ses offres et le conciliateur a remis la balle dans le camp du ministre du Travail Pierre Cadieux.

Au mont Mégantic 6e Festival d'astronomie les 8, 9 et 10 juillet

SHERBROOKE — Le sixième Festival d'astronomie populaire du mont Mégantic aura lieu les 8, 9 et 10 juillet prochain et sera à nouveau le rendez-vous des astronomes amateurs d'un peu partout au Québec.

Outre deux soirées d'observation dans le grand télescope de 1,6 mètres et des visites guidées "à distance" des astres de l'univers, le public pourra entendre trois conférences.

Il s'agit du Dr Jean-René Roy, chercheur en astrophysique et professeur à l'université Laval, qui parlera de la recherche des galaxies manquantes; du Dr Raymond Fredette, un philosophe spécialiste de Galilée, qui est

professeur à l'Université du Québec à Montréal. Il donnera une conférence intitulée "Galilée, premier astronome des temps modernes".

Enfin, M. Serge Pineault, docteur en astrophysique et professeur à l'université Laval, entretiendra les participants sur le thème des dinosaures, "L'extinction des dinosaures a-t-elle une cause astronomique?".

Comité consultatif d'urbanisme permanent créé à Rock Island

ROCK ISLAND (MD) — Le conseil de la Ville de Rock Island a décidé de créer un Comité consultatif d'urbanisme permanent pour l'établissement d'une politique d'aménagement de son territoire.

Ce Comité sera spécialement chargé de voir à la planification du territoire de la municipalité, et à l'application de tous les moyens dont dispose la municipalité pour effectuer la promotion de l'urbanisme.

Le Comité, dont les grandes orientations ont été inscrites dans le règlement 177, qui sera soumis à la population pour approbation d'ici quelques semaines, comprendra cinq membres, dont le maire et deux conseillers.

Les deux autres membres seront nommés par le conseil et choisis parmi les résidents de la Ville, à l'exclusion des membres du conseil. L'inspecteur des bâtiments est membre du Comité mais n'a pas droit de vote. Le budget du Comité devra être approuvé par le conseil et présenté

en novembre de chaque année.

Recommandations

Le Comité pourra effectuer des recommandations au conseil sur toute question d'interprétation et d'application et formuler un avis sur toute demande de dérogation mineure. Le Comité pourra également établir des comités d'études, consulter des experts et convoquer les promoteurs de différents projets.

Le mandat des membres de ce futur comité sera de deux ans sauf pour les membres du conseil s'ils ne font plus partie du conseil. Présentement une seule personne a été approchée pour faire partie du Comité, soit l'ancien conseiller municipal, M. Gérard Michaud.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
 Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
 Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
 (division La Tribune)

Téléphones:

Petites annonces: 564-0999
 Publicité: 564-5450
 Rédaction: 564-5454
 Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe:

Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

28058

LE SÉMINAIRE DE SHERBROOKE

Un milieu où la qualité se vit et se voit

GALA MÉRITAS 1987-88

Au Séminaire de Sherbrooke,

nous croyons à l'EXCELLENCE. Notre philosophie de base repose sur notre croyance dans les jeunes; oui, "nous croyons dans les jeunes, dans leurs possibilités..." Nous ne donnons pas, il va sans dire, une formation pour l'immédiat. Du Secondaire, il faudra aller au Collégial, puis à l'Université, avant d'aller sur le marché du travail. Bien conscients que la vie doit être une expérience sur plusieurs plans, nous insistons sur l'importance de certaines valeurs. Pour nous, enseigner dans un contexte d'EXCELLENCE, c'est arriver à démontrer que la vie réussie est guidée par la raison et le cœur. Toutefois, on peut exceller et rester simple. La simplicité rend l'excellence plus humaine, plus habillée des valeurs du cœur. On vient au Séminaire, au Collégial ou au Secondaire, pour APPRENDRE. Apprendre, c'est un mélange de plaisir et de peine. En remettant des Méritas, nous voulons "mettre à l'honneur" ceux qui ont du plaisir à apprendre et qui y mettent le travail voulu (la peine...). La joie d'apprendre ne se traduit pas par des mots, mais elle se démontre par l'exemple. La majorité des membres de notre corps enseignant stimule par l'exemple, conserve et annonce la JOIE D'APPRENDRE. Nous avons un riche bassin d'élèves qui croient en l'effort, au travail régulier et bien fait, qui ont, de ce fait, un excellent carnet scolaire tout en faisant du sport avec succès et tout en consacrant du temps à des activités sociales et culturelles. Dans la pratique, dans le quotidien, une école n'excelle pas plus que ses élèves. Notre réussite est inscrite au cœur des parents, des directeurs de services, des professeurs, des jeunes, mais sans nos élèves qui "performent", nous aurions une réussite écrite sur papier seulement. Nous visons l'EXCELLENCE. On sait que le message est passé, vécu, quand nous couronnons l'effort et la performance de plusieurs à la soirée des Méritas. Le Séminaire croit assez à l'EXCELLENCE pour avoir créé, à l'invitation du Comité de coordination, une bourse d'études d'une valeur de 700\$ pour l'année scolaire 1988-1989. Cette bourse, ni monnayable ni transférable, peut être appliquée à l'ordre d'enseignement collégial ou secondaire. Les parents qui ont contribué au succès, à la performance de leur jeune, sont ainsi du même coup récompensés.

Merci aux organisateurs de cette soirée des Méritas! Merci aux parents, aux professeurs, aux directeurs de service, pour leur implication, leur support et leurs efforts pour mener les jeunes à l'EXCELLENCE! Félicitations à nos élèves qui ont une "passion" pour la vie, une "passion" pour la réussite! L'effort, la discipline, le travail, le choix d'adultes, de maîtres compétents, sont des ingrédients d'une personnalité et d'une vie réussies. Le Séminaire de Sherbrooke a un passé dont nous sommes fiers, mais notre plus grande fierté, nos efforts, nos projets reposent surtout sur un présent érigé sur le succès d'élèves qui savent performer, réussir et "se" réussir.

Gilles Légaré, Recteur

ÉLÈVE DE L'ANNÉE

Ce prix en est un de prestige. En effet, il est remis à l'élève qui a su agencer de façon équilibrée les côtés académique, socio-culturel et sportif. L'élève choisi s'est révélé pour ses confrères, un exemple tant pour son implication que pour ses qualités personnelles telles que la jovialité, le respect, la gentillesse, etc.

En 1987-88, les Méritants ont été:

1ère sec.: Jn-Philippe Waddell (président de classe, membre des Barons Soccer Cadet)

2ème sec.: Jn-Philippe Ruel (membre de l'harmonie 1er cycle, membre des Barons volleyball Cadet et de l'équipe de cross-country)

3ème sec.: Janick Wolput (membre du Conseil Étudiant, responsable du cinéma, membre de l'équipe des Barons volleyball juvénile, participation aux sports à l'intra-mural)

4ème sec.: Jn-Sébastien Caux (Président du Conseil Étudiant, responsable étudiant des clubs astronomique et de génies en herbe, instigateur de la semaine de la bourse, participation à l'Expo-Sciences de l'Estrie et à la pan-québécoise, président de classe et membre des Barons volleyball juvénile)

5ème sec.: David Rodrigue (Président du Comité des Finissants, membre de l'harmonie 2ème cycle, membre des Barons en badminton)

PRIX GASTON GENEST

Ce prix est remis annuellement à l'élève qui s'est le plus distingué par son implication au niveau des activités socio-culturelles. Le gagnant a démontré de belles qualités personnelles telles le respect, l'entraide, le partage, l'encouragement et l'esprit d'équipe. Ce Méritas est parrainé par l'Aide à l'Éducation Borroméenne qui existe depuis plus de 45 ans. Depuis sa fondation, l'AEB a toujours eu pour mission de procurer des ressources pécuniaires à des étudiants du Séminaire aux prises avec des difficultés financières. L'AEB contribue à aider les élèves du Séminaire et à favoriser pour tous une chance égale d'accès aux études supérieures. Les bourses d'études offertes par l'AEB ne s'adressent pas seulement aux élèves actuellement inscrits au Séminaire, mais aussi à ceux qui n'osent pas s'inscrire à cause des frais de scolarité qu'il leur serait impossible d'assumer.

En 1987-88, Nick Benoit a remporté le prix Gaston Genest.

DES BARONS SÉRIEUX

Au Séminaire, les différentes équipes inter-écoles forment un programme ou chacun, entraîneurs et joueurs, a à cœur la réussite de sa discipline préférée. Chaque joueur se fait un devoir d'assister aux entraînements et la qualité de ceux-ci reflète le professionnalisme des entraîneurs.

Le sportif doit faire des sacrifices afin de réussir et il doit aussi apprendre à planifier son temps. En effet, un programme d'encadrement académique a été instauré afin que tout membre des BARONS puisse bien réussir ses études. Les professeurs d'éducation physique ont assuré le suivi de ce programme qui s'est avéré fort positif jusqu'à présent. Le programme **sport-étude**, c'est du réel.

Le Séminaire de Sherbrooke tente d'offrir tous les services nécessaires à la formation complète de ses élèves; le volet sport inter-écoles y trouve sa place. C'est pourquoi les élèves ont la chance de devenir membre des BARONS dans une des neuf disciplines (17 équipes) que le Service de l'Activité Physique coordonne avec grand soin.

L'élève qui termine son secondaire et qui aimerait poursuivre au niveau compétition dans sa discipline préférée peut le faire au Séminaire de Sherbrooke, qui a cet avantage de posséder le **cours collégial**. En plus du soccer, badminton et natation, l'instauration des nouvelles équipes de football et de volleyball au niveau collégial prouve que la direction de l'institution veut donner toutes les chances possibles à celui qui se veut être un étudiant-athlète.

Félicitations à chacun de nos gagnants et tout le respect à celui qui a eu le désir, la volonté et le courage de persister tout au long de l'année scolaire. C'est cela être **sérieux**.

LEADERSHIP ÉTUDIANT

Les anciens du Séminaire de Sherbrooke ont un attachement spécial pour leur école. Ceci se concrétise par leur implication dans les activités du Séminaire depuis plusieurs années. C'est ainsi que les finissants de la promotion 1974-75 remettent à chaque année un prix à l'élève de 5ème secondaire qui a manifesté le plus de leadership au cours de l'année. Exercer du leadership est un art plutôt subtil car cela implique qu'il faille diriger sur le droit chemin et influencer selon le bien commun, tout en étant dynamique et impliqué.

En 1987-88, trois élèves étaient en nomination: Patrice Grimard, Martin Auger et David Rodrigue. Le gagnant fut Patrice Grimard.

AMBASSADEUR DAVID LEMAIRE

Après une courte carrière en Water-Polo et en Basket-Ball, David Lemaire débute sa nouvelle carrière en canot-kayak en mars 87 et, dès l'été de la même année, il se distingue en K2 et K4 aux championnats Provinciaux.

En août 87 il participe aux championnats Canadiens à Calgary, où il se classe 1er en K4.

Cet été, notre ambassadeur participera aux Essais Nationaux en juin (Montréal), aux championnats Canadiens (N.E.) et aux championnats longue distance (Ontario).

L'objectif principal de David est de participer aux championnats du monde junior qui se tiendront en Nouvelle-Écosse à l'été 89.

Bravo David, tu es un exemple pour tous.



Jean-Sébastien Caux (4e sec.), Janick Wolput (3e sec.) et David Rodrigue (5e sec.) ont été choisis élèves de l'année. Parmi les trois candidats, c'est Jean-Sébastien Caux qui a remporté le titre d'élève de l'année du 2e cycle.



Nick Benoit qui termine cette année son 5e secondaire, a remporté le prestigieux prix Gaston Genest. M. Paul-Emile Darcy lui a remis le prix.



L'harmonie du deuxième cycle (3ème, 4ème et 5ème secondaire) a participé aux compétitions des harmonies du Québec. Elle s'est méritée un PREMIER PRIX en classe "C" au concours du 21 mai 1988.

Futurs musiciens du Séminaire, la musique vous souhaite la bienvenue.

EFFORT CONSTANT

Ce prix est remis à un élève par classe qui a démontré de la constance dans ses efforts et de la persévérance dans le but d'améliorer ses résultats scolaires. L'élève choisi a manifesté un bon comportement, était intéressé et discipliné en classe.

Les gagnants sont:

1ère secondaire
Steve Ager
Patrick Simoneau
Philippe Boisclair
Nicolas Toutant
Jn-Philippe Waddell

2ème secondaire
Vincent Gaudet
Jn-Sébastien Marcotte
David Malo
Christian Vanasse
Joffrey Biernat

3ème secondaire
Yanick Saulnier
Thierry Nootens
François Pelletier
Christian Dulude
Jonathan Gagnon

4ème secondaire
Philippe Leng
Fabrice Colin
Vincent Dufour
Martin Servant
Richard Gagnon

5ème secondaire
Patrick Turcotte
Denis Giroux
Bobby Rodrigue
Robert Collette
Patrice Paradis

MÉRITAS SOCIO-CULTUREL

Le Séminaire de Sherbrooke ayant à cœur le développement de la personne dans toutes ses dimensions, offre, en plus des activités académiques de qualité et des activités sportives variées, une gamme d'activités à caractère socio-culturel. L'élève a accès à un vaste choix répondant à ses aspirations.

Voici la liste des élèves qui se sont impliqués de façon très active au sein de ces activités:

Vincent Gaudet (peinture à l'huile), Bobby Rodrigue et Patrick Turcotte (Musico-club), Yannick Trudel (harmonie du 1er cycle), Nick Benoit et André Boisvert (harmonie du 2ème cycle), Lynn-George Fournier (club économique), Jonathan Lemelin (dessin en noir et blanc), François Tremblay (club de maths), François Boutin (gardiens avertis), Ian Hall-Beyer (photographie), Daniel Thirion (informatique), Jn-Sébastien Dubé (improvisation), Martin Simoneau (journal étudiant), Nicolas Pouliot (radio étudiante), Francis Desmarais et Marc Rouleau (bal des finissants), Jn-Sébastien Caux (conseil étudiant), Sébastien Audet (club livre-maniac) et Marc-Eric Thibault (comité des sports).

RÉGIONAL

Un avant-toit arraché par le vent blesse un cycliste

VICTORIAVILLE (HR) — Les rafales de vent qui se sont abattues sur le territoire desservi par les bureaux régionaux de La Tribune, hier après-midi, ont causé des maux de tête aux corps policiers et aux équipes d'urgence d'Hydro-Québec qui n'ont rapporté cependant aucun bris majeur.

Le pire accident est survenu à Victoriaville en fin d'après-midi, lorsque l'avant-toit en tôle de la fromagerie Victoria, sur la rue Aqueduc, a été littéralement soufflé par le vent sur un cycliste se trouvant dans le stationnement situé juste à côté.

Il a subi des profondes entail-

les à la tête nécessitant les premiers à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Quatre véhicules garés dans le stationnement de la fromagerie, ont été endommagés par la chute de l'avant-toit.

A Drummondville, l'Hydro-Québec s'affairait en fin de journée à réparer les bris causés par la chute d'un arbre sur des câbles électriques de la rue Marquette.

A part cela, aucun bris majeur n'a été signalé dans la région de Drummondville et Thetford-Mines.

Pour le milieu rural, le superviseur de la Sûreté du Québec au Cap-de-la-Madeleine était inondé d'appels signalant des pannes de courant ou la chute d'arbres sur la chaussée.

Capotage mortel à Saint-Louis-de-Blandford

SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD (HR) — Joel Tourigny, âgé de 22 ans, de Victoriaville, a perdu la vie tôt dimanche matin dans le capotage de son véhicule sur le rang 10, à Saint-Louis-de-Blandford.

Il était près de 02h00 lorsque la Sûreté du Québec, détachement d'Arthabaska, est intervenue

pour constater le décès de l'individu qui passait mort sur le champ.

Selon les renseignements recueillis auprès du superviseur de la SQ au Cap-de-la-Madeleine, le conducteur filant à toute allure en direction ouest, aurait passé tout droit dans une courbe pour effectuer plusieurs tonneaux et finir sa course à la renverse emprisonné dans son véhicule.

Vandalisme au palais de justice

ARTHABASKA (HR) — Un individu de la région des Bois-Francs possédant un dossier psychiatrique chargé, a fracassé samedi après-midi, sans raison évidente, deux vitres du palais de justice d'Arthabaska.

Il devait se rendre quelques instants plus tard à deux agents de la Sûreté municipale de Victoriaville qui ont confié l'homme à leurs homologues d'Arthabaska.

L'individu aurait pénétré par effraction dans le palais de justice en fracassant la vitre d'une porte de côté. À l'intérieur, il a réduit en miettes la porte du bureau du greffier.

A sa sortie, il a aperçu les policiers de Victoriaville non loin des limites de la ville limitrophe. C'est alors qu'il aurait confié son délit en se rendant aux policiers sans résistance.

Il repose présentement au département psychiatrique de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Poursuite

Vers 5h00 hier matin, les agents Gagnon et Desjardins de

la Sûreté municipale d'Arthabaska ont eu fort à faire pour mettre la main au collet d'un individu qui venait de s'enlever avec une fourgonnette du garage Côté, sur la rue Laurier-Est.

Ils se sont engagés avec le voleur dans une course folle se terminant par la perte de contrôle du camion par son chauffeur sur le rang de la petite rivière, près de Saint-Norbert.

Le malandrin s'est alors enfui dans le bois avoisinant sans que les deux limiers d'Arthabaska ne parviennent à le retracer.

Il n'a été intercepté dans la région que tard hier matin à la suite d'une information transmise par un citoyen à la Sûreté municipale d'Arthabaska.

L'individu a passé la journée d'hier à la prison de Shawinigan avant de comparaître aujourd'hui au palais de justice d'Arthabaska.

Au moment de son arrestation, il jouissait d'une liberté conditionnelle subéquent à la suite de démêlés précédents avec la justice.

2e raid policier en moins d'un mois

PLESSISVILLE (HR) — Une douzaine de mineurs et trois individus en possession de stupéfiants ont été appréhendés à la première heure, samedi, lors d'une opération policière menée conjointement par la Sûreté du Québec, poste d'Arthabaska, et la Sécurité publique de Plessisville,

à l'Hôtel Central de Plessisville.

Un contingent de 28 policiers, dont six de la Sûreté municipale de Plessisville, ont participé à ce deuxième raid policier en moins d'un mois dans un bar de cette municipalité de la région de l'Est.

Le député de Frontenac désigné candidat conservateur par acclamation

Autoroute de l'Amiante: Masse dénonce vigoureusement Québec

par Henri RICHARD
PLESSISVILLE — Le ministre de l'Énergie, des Mines, et des Ressources et député de Frontenac, Marcel Masse, a profité de sa victoire par acclamation à l'assemblée d'investiture du Parti conservateur du comté de Frontenac hier après-midi, à Plessisville, pour dénoncer vigoureusement le gouvernement provincial dans le dossier de l'autoroute de l'Amiante devant relater Thetford Mines à la route Transcanadienne.

Se disant satisfait du cheminement de tous les autres dossiers régionaux qu'il a eus à traiter au cours des quatre premières années de son mandat, le ministre Masse, dans un discours à saveur pré-électorale, a reconnu que le projet, visant à doter la région de l'Amiante d'une voie rapide de 55 kilomètres au coût de 90 millions \$, n'avait pas progressé depuis son élection dans le comté de Frontenac à l'automne de 1984.

"C'est inacceptable le réseau routier rural dans notre comté, mais il revient à Québec d'établir ses priorités puisque les routes sont de sa juridiction. Je reconnais qu'il y a des besoins dans la grande région de Montréal, mais il y a une limite à tout de rouler dans la farine dans notre comté. Il y a des députés provinciaux qui ne font pas leur travail", a déclaré le ministre Masse devant plus de 200 partisans sidérés par les propos virulents du candidat du PC aux prochaines élections fédérales dans Frontenac.

"C'est bien beau les déclarations en faveur de l'autoroute de



Marcel Masse

l'Amiante, mais il faut une demande par écrit au ministre des Transports Benoît Bouchard. Une fois cette étape franchie, j'ai même l'assurance du premier ministre Brian Mulroney que ce dossier sera traité en priorité car nous y croyons à l'autoroute", a assuré le député de Frontenac.

Positif

A part cette incartade contre le gouvernement Bourassa, le ministre Masse a dit se réjouir du nouvel esprit de négociations qui règne présentement entre les provinces et le gouvernement central d'Ottawa.

Toutefois, il a mis en garde tous les gouvernements provin-

ciaux de vouloir céder à la tentation de favoriser les programmes économiques et sociaux au détriment du secteur culturel.

"Si le Canada existe, dit-il, c'est pour promouvoir ce qu'il est, et il faut que les gouvernements cessent de glisser sous le tapis la culture. On n'est pas assez actif à ce dernier chapitre dans le pays".

Le ministre Masse a aussi lancé un appel à ses électeurs de re-

prendre confiance dans les hommes politiques et leur intégrité, lui qui a été blanchi d'une accusation d'avoir utilisé frauduleusement des fonds publics durant la dernière campagne électorale.

Il a de plus vanter l'accord du libre-échange avec les États-Unis et ses nombreuses possibilités, ainsi que le rapatriement du Québec dans la constitution canadienne via l'entente du lac Meech.

Les employés de la SAL optent pour la poursuite des négociations

THETFORD MINES (HR) — Les travailleurs de la Société Asbestos Ltée (SAL), à Thetford Mines, rassemblés en assemblée générale hier soir, ont opté, sans recourir au vote secret, pour que les négociations se poursuivent avec la société en commandite LAB Chrysotile pour le renouvellement de leur contrat de travail échü depuis le 29 février.

Le président du syndicat des mineurs de la SAL affilié à la CSN, Clément Bélanger, s'est dit confiant que les deux parties pourront amorcer dès cette semaine des négociations sur la partie monétaire bien qu'il prédisse que deux points des clauses normatives pourraient ne pas être réglés.

A ce dernier chapitre, les

points touchant les sous-contractants à la mine SAL et la réintégration des travailleurs accidentés constituent les pierres d'achoppement.

Au niveau des salaires, le syndicat demande des augmentations successives de 0,30 \$ l'heure plus l'indexation au coût de la vie pour les deux prochaines années.

Outre l'aspect salaire, le syndicat préconise une participation plus généreuse de l'employeur au plan de retraite et des améliorations au chapitre de l'assurance-salaire et des vacances.

Les négociations doivent reprendre vendredi et peut-être même avant, a confié M. Bélanger. Les deux parties en seront alors à leur neuvième rencontre depuis trois mois et demi.

La nouvelle firme Les Industries Rock Island s'installera dans les prochains jours

par Maxime DOYON
ROCK ISLAND — La firme Les Industries Rock Island emménagera au cours des prochains jours dans une section de l'ancienne usine Butterfield, fermée depuis maintenant six ans à la suite du départ de cette entreprise pour l'Ontario.

Quatre personnes, dont les frères Allen et Michael Wing, respectivement de Stanstead et Newport au Vermont, qui s'occupaient de la firme WingCo à Newport au Vermont, qu'ils avaient d'ailleurs lancée en 1986, s'installeront dans la section des bureaux et de l'expédition de l'usine Butterfield, appartenant à M. Albert Korman.

Les Industries Rock Island mise sur un nouveau produit qu'elle a mis au point avec l'aide de fermiers.

Il s'agit d'un moyen de dressage articulé mécanique amenant la vache à éliminer ses excréments dans un endroit précis. Le concept n'est pas nouveau mais la technique en instance de brevet serait des plus révolutionnaires. L'on tient à préciser également que l'appareil s'ajuste manuellement, que l'animal utilise son instinct pour assurer un environnement sain et propre; qu'il réduit jusqu'à 50 pour cent des coûts de litière; ne cause aucune blessure ni stress à l'animal (contrairement aux méthodes électriques); qu'il empêche l'animal de glisser et réduit les maladies.

La nouvelle firme s'occupera également de la conception et mise au point de produits utilisés par les fermiers tant au Canada qu'aux États-Unis. Logée dans un espace de 23.000 pieds carrés, l'entreprise s'occupera également de la réparation en tout

genre de pièces métalliques soit à l'unité ou avec le procédé de système production à la chaîne.

Le groupe comprend également deux autres personnes s'occupant de la mise en marché. Il s'agit de MM. Henry Dolbik de Montréal et Shawn Hudson de Lennoxville.

La nouvelle firme emploiera

six personnes pour débiter et compte procurer de l'emploi à près de 20 personnes d'ici l'automne.

La nouvelle compagnie a présentement en main des contrats de sous-traitance pour des industriels de Montréal dans le domaine de l'usinage du métal.

Plus de 275 jeunes anglophones participent à la 19e rencontre annuelle à Danville

DANVILLE — Pour la 19e année consécutive, des étudiants anglophones de 11 écoles des niveaux primaire et secondaire de l'Estrie se sont réunis samedi au High School de Danville à l'occasion du "E.T. track meet".

Plus de 275 étudiants ont participé aux épreuves de courses à pied courte et longue distance, de lancer du poids et de balle-molle ainsi que de sauts en hauteur et longueur.

Chacun y allant de ses plus beaux efforts, la compétition revêtait néanmoins un esprit cordial favorisant la participation du jeune.

Les petites écoles pouvaient toutes aussi bien se distinguer en se méritant le trophée remis à l'institution scolaire ayant accumulé le plus de points divisés par le nombre de ses étudiants.

Cette rencontre sportive se voulait également une belle occasion pour la communauté anglophone de l'Estrie de fraterniser et plusieurs parents ont saisi la chance qui se présentait à eux.

L'organisation de cette compétition a monopolisé une armée d'une cinquantaine de bénévoles en provenance principalement des écoles anglophones de Danville et Richmond.

Les optométristes réaffirment leur position en faveur de l'utilisation des phares le jour

par Denis DUFRESNE
SHERBROOKE — Avec l'arrivée des vacances, des milliers d'automobilistes envahiront les routes et l'Association des optométristes du Québec (AOQ) juge ce moment propice pour rappeler l'importance d'une bonne vision et réaffirmer sa position en faveur de l'utilisation des phares de route le jour.

"Quatre-vingt-dix pour cent des décisions que doit prendre le conducteur se font à la suite d'informations visuelles", explique Robert Thérault, président de l'AOQ.

Il est donc important selon lui de se donner le maximum de chances et d'être bien conscient de ses limites visuelles.

Alors que 1988 a été déclarée l'Année de la sécurité routière au Québec, les optométristes jugent important de souligner les différentes fonctions que doit accomplir l'oeil dans la conduite automobile.

Celles-ci sont l'acuité visuelle dynamique (capacité de voir clair), la vision périphérique, qui permet de voir évoluer les piétons et les autres véhicules sur le côté, et la capacité d'évaluer la profondeur, qui permet à l'automobiliste de mesurer correctement les distances qui le séparent des objets.

Symposium

L'Association des optométristes du Québec tenait samedi son 11e symposium annuel à Orford, organisé sous le thème "La vision et l'automobiliste".

Près d'une centaine de participants sont venus entendre divers conférenciers.

Outre des spécialistes de la vision, ce colloque a fait une large place à des professionnels de la conduite automobile et des transports.

Ainsi, M. Daniel Veilleux, un coureur automobile, de l'école de conduite haute performance Porsche Canada, est venu expliquer l'importance de la vision dans la course automobile.

M. Raymond Desrosiers, président du club CAA, a parlé de la vision comme étant un facteur primordial pour la sécurité de l'automobiliste, tandis que M. Jim White, de Transports Canada, a livré la position du gouvernement fédéral au sujet de l'utilisation des phares en plein jour.

À ce sujet, le président de l'AOQ signale que tous les véhicules automobiles vendus au Canada à compter du 1er décembre 1989 devront être équipés d'un dispositif permettant l'allumage automatique des phares de route dès le démarrage du moteur.

"Les statistiques démontrent que dans les pays scandinaves, où la loi exige les phares allumés en tout temps, il y a de 10 à 20 pour cent moins de collisions", déclare M. Thérault.

La Tribune?



(Photo La Tribune par Christian Landry)

Plusieurs activités se sont déroulées à l'occasion du 11e symposium de l'Association des optométristes du Québec. Sur la photo, à gauche, M. Daniel Veilleux, coureur automobile, observe M. Marc Bolduc, optométriste, actionner un appareil destiné à tester la solidité des lentilles.

D'abord, l'automobiliste voit les véhicules venant en sens inverse de plus loin et sa perception de la profondeur augmente.

"Nous avons déjà communiqué avec le gouvernement pour l'inciter à légiférer le plus rapidement possible", mentionne le porte-parole de l'AOQ.

"Et à la veille de la période estivale, nous recommandons l'utilisation des phares le jour", dit M. Thérault.

Conduite de nuit

Si la prudence est toujours de mise sur la route, la conduite de nuit exige encore plus d'attention de la part de l'automobiliste, puisque l'acuité visuelle, la perception de la profondeur et la vision périphérique sont diminuées.

"Un automobiliste qui a une acuité visuelle normale le jour, voit celle-ci réduite de moitié

le soir", signale M. Thérault. Le temps de réaction étant plus long, le risque d'accident augmente.

M. Thérault donne en exemple le fait qu'un automobiliste mettra le jour quatre secondes pour s'arrêter devant un obstacle situé à 100 mètres, s'il roule à 100 kilomètres à l'heure, tandis que la nuit il ne disposera que de deux secondes pour le faire.

D'autres facteurs altèrent bien sûr la qualité de la conduite automobile, comme l'éblouissement qui contribue à fatiguer l'oeil, l'usage de l'alcool ou de médicaments, et même la cigarette.

A cet effet, M. Thérault signale que "la consommation de seulement quatre cigarettes réduit l'acuité visuelle d'environ 10 à 20 pour cent en provoquant l'augmentation de gaz carbonique dans le sang, ce qui entraîne la somnolence, le brouillard visuel et les maux de tête".

LA MAISON DE LA SATISFACTION

VOUS FAIT UNE

OFFRE FORMIDABLE

Avec tout achat d'une voiture usagée, OBTENEZ GRATUITEMENT VOS CHANGEMENTS D'HUILE

Et cela aussi longtemps que vous possédez la voiture.

N.B. Valide pour tous les véhicules 1984 -85-86-87 ou 88 livrés en juin.

VIENS CHEZ NOUS, CA ROULE!



Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi:
9h. a.m. à 9h. p.m.
samedi de 9h. a.m.
à midi.

La maison de la satisfaction

DESAULNIERS

PONTIAC BUICK
131 PRINCIPALE NORD, WINDSOR, QC
(819) 845-2711

RÉGIONAL

Plus de 2,000 personnes rendent un dernier hommage au Dr René Jutras

par Henri RICHARD
VICTORIAVILLE — L'immense temple de la paroisse Sainte-Victoire, à Victoriaville, ne l'était pas assez, samedi après-midi, pour contenir tous les gens qui ont voulu rendre un dernier hommage au Dr René Jutras, froidement abattu par un voleur à sa résidence mardi soir.

Une demi-heure avant que la procession ne se mette en branle, la moitié de l'église était déjà remplie et une foule dense attendait le cortège funèbre sur le perron de l'église.

A 13h30, plus de 2,000 personnes s'entassaient dans l'église Sainte-Victoire, qui ne pouvait offrir un siège à tous. À l'extérieur, une centaine d'amis du Dr Jutras ont attendu patiemment plus d'une heure afin de l'accompagner jusqu'à son dernier repos.

On n'avait pas vu une telle foule en l'église Sainte-Victoire depuis la mort tragique, dans un accident de la circulation en 1977, du député créditiste de Lotbinière, André Fortin.

Dans l'assistance, on retrouvait les collègues politiques du Dr Jutras dans l'ex-Ralliement national, Jean Garon et Marc-André Bédard, les députés d'Arthabaska et de Lotbinière, Laurier Gardner et Maurice Tremblay, le maire d'Arthabaska, Pierre Roux, le père Ambroise Lafortune et le militant Pro-Vie, Reggie Chartrand.

Vibrant hommage

Alors que les scouts et guides de Victoriaville dressaient une haie d'honneur pour accueillir le cortège funèbre et que les nombreux parents confiaient sur le perron de l'église que "c'était le médecin de nos enfants", les jeunes ont rendu un vibrant hommage au pédiatre et organisateur du mouvement scout qu'ils ont tant aimé.

Le chanoine Charles-Henri Jutras, du village d'Aston Junction, cousin de la victime, a officié la célébration religieuse en compagnie d'une dizaine de ses confrères de la région.

La chorale de Sainte-Victoire, sous la direction de Raymond Girouard, a interprété des oeuvres de Bach et de Beethoven.

Tour à tour, un des ses fils, cinq de ses petits-enfants, un ancien client du pédiatre décédé et le Dr André Fortin, sont venus témoigner au micro du pédiatre qu'ils ont ressentie en le cotoyant.

"Seigneur nous te



Les scouts et guides de Victoriaville ont dressé une haie d'honneur devant l'église Sainte-Victoire pour accueillir le cercueil du Dr René Jutras.

(Photo La Tribune - par Henri Richard)

prions d'accueillir le Dr Jutras avec tout l'amour qu'il a donné aux petits et plus petits, et que son incommensurable miséricorde déferle sur sa famille pour remplacer l'horreur des derniers moments", a lu

un ex-bénéficiaire du Dr Jutras.

Mais cette procession appartenait avant tout à tous ces jeunes que le Dr Jutras a défendus avant tant d'ardeur et soignés au cours de ses

36 ans de carrière à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Ils lui ont manifesté leur amitié en lançant, dans un ciel bleu immaculé, des ballons multicolores

à la sortie du cercueil du temple.

Emue, la foule a spontanément applaudi tandis qu'au loin les ballons invitaient le Dr Jutras à les suivre dans leur odyssée vers l'éternité.

LOUEZ DE TOUT
569-9548
LOCATION MARTINEAU
Dépositaire: tondueuses Honda
2456, rue King ouest
35338

Seule Jeep vous donne ce choix de véhicules à 2RM ou à 4RM

SEULS LES LÉGENDAIRES JEEP VOUS OFFRENT PLUS DE 45 ANS D'EXPÉRIENCE DE LA TRACTION À 4 ROUES MOTRICES.

Jeep vous offre aussi • système de traction 4RM avec boîte de transfert convertible «à la volée» • moteur Power Tech Six en option — le plus puissant de sa catégorie • freins assistés à disques à l'avant, à tambours à l'arrière sur tous les modèles.

ET LES CONCESSIONNAIRES JEEP/EAGLE DU QUÉBEC VOUS OFFRENT CES PRIX:



COMANCHE
8995\$* OU LOUEZ À PARTIR DE **212,60\$**** PAR MOIS

Équipé pour relever les défis:

- Moteur 4 cylindres de 2,5 L ou 6 cylindres en ligne 4 L en option
- Boîte manuelle à 5 vitesses surmultipliée; automatique à 4 vitesses en option
- Choix de 2RM ou 4RM en option
- Suspension à ressorts hélicoïdaux AV et à lames AR
- Essieux rigides semi-flottant AV et solide AR
- Lave-glace/essuie-glace électriques, 2 vitesses
- Phares à halogène
- Caisse d'acier à double cloisonnage, de 6 pi standard ou de 7 pi en option
- Groupe d'options «Super option» pour personnaliser votre pickup
- Amortisseurs à double effet AV et AR
- Barre stabilisatrice AV pour une conduite plus douce sur terrain accidenté... et bien plus encore.

Le concessionnaire peut devoir commander.

Demandez les détails à votre concessionnaire.

* Les prix indiqués s'appliquent aux modèles de base. Taxes, transport et préparation en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. ** Plan de location Clé d'Or de CHRYSLER de 48 mois pour les modèles de base. Taxes, transport, préparation et immatriculation en sus. Le concessionnaire peut louer pour un prix moindre. Sous réserve de l'approbation du crédit.

SEUL UN JEEP® EST UN JEEP

Les concessionnaires JEEP/EAGLE du Québec
Offre valable chez les concessionnaires listés et ceux de votre région.



LES AUTOMOBILES GRO-LO INC.
621, route 143
Windsor, Québec J1S 2L7
(819) 845-2703

AUTO CARREFOUR SHERBROOKE INC.
1000, rue King est
Sherbrooke, Québec J1G 1E4
(819) 563-3757

M. ROBERT AUTO INC.
Routes 141 et 147, C.P. 51
Coaticook, Québec J1A 2S8
(819) 849-2731

A. POMERLEAU & FILS INC.
262, rue Hatley ouest
Magog, Québec J1X 3J1
(819) 843-4221



JEEP YJ
13 250\$* OU LOUEZ À PARTIR DE **324,03\$**** PAR MOIS

• Moteur 4 cylindres de 2,5 L et 6 cylindres de 4,2 L en option • Boîte manuelle à 5 vitesses surmultipliée • Suspension multilames AV et AR • Plaque de protection en acier calibre 14 • Phares à halogène • Toit souple pleine longueur et amovible • Sièges baquet et arceau de sécurité rembourré • Hayon à charnière verticale — et bien plus. Le concessionnaire peut devoir commander. Demandez les détails à votre concessionnaire.



CHEROOKEE
13 525\$* OU LOUEZ À PARTIR DE **319,68\$**** PAR MOIS

• Moteur à injection électronique Power Tech Six en option • Suspension à ressorts hélicoïdaux AV et à lames AR • Essieux rigides semi-flottant AV et solide AR • Boîte manuelle à 5 vitesses surmultipliée sur la plupart des modèles (automatique à 4 vitesses en option) • Traction à 4RM convertible «à la volée» disponible • Freins assistés • Barres stabilisatrices AV et AR • Sièges baquet AV • Glaces teintées • Radio AM • Choix de 2 ou 4 portes... et bien plus encore. Le concessionnaire peut devoir commander. Demandez les détails à votre concessionnaire.



WAGONEER LIMITED
25 675\$* OU LOUEZ À PARTIR DE **627,89\$**** PAR MOIS

Nombreuses caractéristiques standard notamment • Moteur Power Tech Six 4 L à injection électronique multi-point • Essieu AR semi-flottant • Boîte automatique à 4 vitesses surmultipliée avec système «Select-Trace» et convertisseur de couple à blocage automatique • Suspension à ressorts hélicoïdaux AV et à lames AR • Climatisation • Régulateur de vitesse • Verrouillage électrique des portes, lave-glace électriques • Radio AM-FM à syntonisateur électronique et quatre haut-parleurs • Volant inclinable • Essuie-glace électrique à balayage intermittent, lave-glace/essuie-glace de vitre arrière • Rétroviseurs latéraux à télé réglage — et bien plus encore. Demandez les détails à votre concessionnaire.

MAINTENANT DANS L'EST

Êtes-vous un adepte du service au volant

Cette annonce est pour vous!

BURGER KING

MEMBRE SELECT
694533

BURGER KING

"Club Service au volant" (OR, S.V.P.)

Obtenez gratuitement une boisson de votre choix de format régulier à la commande. Valeur nominale 89¢.

Courez la chance de gagner votre commande.

J'ai gagné!

C'est beaucoup mieux chez BURGER KING

Détails au restaurant.
Un seul breuvage par voiture.
Non valide avec autre offre.
Durée temps limitée. * T.M. OF/M.C. DE BURGER KING CORPORATION® 1988 37860x

Le Québec n'aurait pas bien appuyé les Franco-Ontariens

OTTAWA (PC) — Le Québec n'a pas suffisamment fait la preuve de son engagement à appuyer les minorités d'expression française au pays, estime la nouvelle présidente de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), Rolande Soucie.

"Le Québec est venu nous dire qu'il compte s'ouvrir sur l'Ontario français. À mon avis, cette ouverture n'est pas assez visible", a déclaré la nouvelle porte-voix des 500,000 Franco-Ontariens.

Elue hier à l'occasion des assises provinciales de l'ACFO, Rolande Soucie a fait écho aux propos du président sortant, Jacques Marchand, qui a fustigé l'attitude du Québec dans le dossier de l'accord constitutionnel du lac Meech. Le Québec devrait "promouvoir" l'essor des minorités francophones, a-t-elle indiqué, au lieu de "préservé" le fait

français, tel que l'indiquait l'accord.

À son avis, les ententes conclues entre l'Ontario et le Québec qui garantissent l'accès aux francophones de l'Ontario à des universités québécoises sont "de mauvais investissements".

"L'Ontario verse d'importantes sommes au Québec pour l'éducation de ces Franco-Ontariens, plutôt que de les injecter ici", a-t-elle expliqué lors d'une entrevue.

"Je trouve cela insultant. Comment peut-on expliquer que dans une province que aussi prospère que l'Ontario, a-t-elle demandé, on ne soit pas

en mesure de développer nos institutions?"

La question de l'éducation post-secondaire française en Ontario a tenu le haut du pavé au cours du congrès auquel participaient près de 300 délégués de tous les horizons de l'Ontario.

Dans une prise de position commune sur l'éducation post-secondaire française, les délégués ont réitéré leur revendication pour un collège français en Ontario. La création d'un secrétariat aux affaires francophones au sein du ministère des Collèges et Universités a également été réclamée.

Conjoncture favorable

La nouvelle présidente Rolande Soucie estime par ailleurs

que les Franco-Ontariens devraient tirer parti de la conjoncture actuelle favorable au fait français pour marquer des gains.

Les francophones en Ontario jouissent d'un statut nouveau, indique celle qui a réussi à rallier la faveur populaire, en fin de semaine, lors des assises provinciales de l'association. "Prenez l'énumération, par exemple. C'est la première fois que les francophones figurent comme tels sur les listes électorales", ajoute cette ex-présidente du Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO).

Agée de 47 ans, la nouvelle présidente entend accorder une priorité aux dossiers touchant l'enseignement post-secondaire français au cours de

son mandat de deux ans. "En ce qui a trait au dossier collégial, j'ai bon espoir que ça déboulera bientôt. Nous devons avoir notre collège francophone", répond celle qui s'oppose au financement de programmes en français dans les collèges bilingues puisqu'à son avis, cela résulte en un éparpillement des ressources.

Rolande Soucie parle aussi d'une "concertation nouvelle" à développer entre les universitaires afin de "regrouper les gens autour de l'objectif" d'une université française en Ontario et d'aller "au-delà de l'affiliation professionnelle".

Aux aguets

Quatre jours après la démission du président de la Commis-

sion des services en français, Gérard Bertrand, la nouvelle présidente de l'ACFO dit s'inquiéter de l'orientation que prend le gouvernement provincial ontarien dans la mise en oeuvre de la Loi sur les services en français.

"M. Bertrand était une personne que je tenais en haute estime", commente Rolande Soucie qui s'interroge à savoir si le gouvernement provincial adresse une mise en garde à "ceux qui dérangent".

"Je souhaite que le successeur de M. Bertrand pose des conditions qui lui permettront une liberté d'action à l'intérieur de son mandat", ajoute-t-elle.

Si la nouvelle présidente se montre exigeante envers le gouvernement qui a donné aux francophones la Loi sur les services en français, elle y va de la même rigueur pour l'organisme qu'elle représentera.

Au Québec et en Ontario

Traces d'antibiotiques trouvées dans le lait

TORONTO (PC) — Des traces d'antibiotiques ont été trouvées dans du lait vendu au Québec, en Ontario et dans 17 États américains en dépit de lois interdisant leur présence, affirme un chercheur de l'Université de Guelph.

Le microbiologiste David Collins-Thompson a découvert des traces d'antibiotiques dans près de 30 pour cent des échantillons recueillis dans des magasins canadiens au cours des deux dernières années.

La présence de ces antibiotiques, qui peuvent provoquer des réactions allergiques chez certains consommateurs, a étonné l'industrie laitière et les responsables provinciaux et fédéraux.

"Nous sommes évidemment très préoccupés par cette situation", affirme M. Ken Smith, porte-parole du Bureau laitier de l'Ontario. Il n'y a certainement pas de danger pour la santé à ce niveau, mais en fait on ne devrait même pas pouvoir trouver de ces substances dans le lait.

Le Bureau laitier met à l'amende les fermiers dont le lait contient des antibiotiques et celui-ci doit normalement être examiné de près.

"Dès qu'il y en a, nous devons nous inquiéter", dit pour sa part Jim Ashman, directeur de l'inspection laitière au ministère de l'Agriculture de l'Ontario.

"Notre degré de préoccupation est directement proportionnel à la quantité d'antibiotiques trouvée", ajoute-t-il.

M. Collins-Thompson, qui essayait de découvrir pourquoi les bactéries dans le lait résistent de plus en plus aux antibiotiques, affirme avoir été tellement surpris par sa découverte qu'il n'a pas cru lui-même les résultats.

Les mêmes substances ont été découvertes dans 50 pour cent des échantillons relevés dans les magasins américains.

Au Canada, les échantillons ont été recueillis en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique, mais tous les échantillons contaminés proviennent du Québec et de l'Ontario.

L'ambassadeur à l'ONU critique les conservateurs

MONTREAL (PC) — Deux semaines avant la conclusion de son mandat, l'ambassadeur du Canada aux Nations Unies, M. Stephen Lewis, n'a laissé planer aucun doute quant à son opposition face à certaines lignes clés de la politique de défense du gouvernement conservateur.

À l'occasion d'un discours musclé prononcé dans le cadre du congrès de l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, M. Lewis a franchi la barrière habituellement respectée par les diplomates canadiens, supposés se tenir à l'écart de la politique interne.

M. Lewis a appuyé samedi soir les propos du leader du NPD Ed Broadbent qui, la veille lors du même congrès, avait dénoncé le projet fédéral d'acquisition de sous-marins nucléaires.

Il a également exprimé devant les quelque 1,500 médecins présents son opposition aux essais de missiles Cruise, tout en se plaignant de l'attitude de ses "maîtres politiques", qui avaient refusé qu'il prenne la parole lors du précédent congrès, à Moscou.

Reconnaissant que certains de ses points de vue "ne seraient pas partagés par le gouvernement", M. Lewis a indiqué qu'il était "autorise à un peu de bravoure à la 11e heure de mon régime".

Le mandat de M. Lewis aux Nations Unies vient à échéance en août. L'ambassadeur, qui était à la tête des néo-démocrates d'Ontario entre 1970 et 1978, occupait ses fonctions diplomatiques depuis 1984, alors que le premier ministre Brian Mulroney avait causé une surprise en le nommant à New York.



Le prince Edward, entouré d'admirateurs, à Ottawa

Visite du prince Edward à Ottawa

OTTAWA (PC) — Enfants, clowns, ballons et fanfares, voilà la toile de fond du pique-nique traditionnel auquel a été convié le prince Edward hier, aux abords de la rivière Ottawa.

Le prince, à sa seconde journée d'un séjour officiel d'une semaine au Canada, a semblé apprécier sa balade en compagnie de quelque 400 invités, réunis par une chaude journée pour déguster des hamburgers et de la crème glacée à proximité de la capitale fédérale.

Edward, âgé de 24 ans, a laissé tomber cravate et veston pour flâner sur l'herbe du domaine historique Pinhey, qui longe la rivière. Il est ensuite entré dans un pavillon recouvert de bandes de toile jaunes et blanches pour s'entretenir avec des enfants dont les visages étaient peints à l'image de ceux des clowns.

Plus tôt en journée, le prince avait assisté à un office donné à la cathédrale Christ Church d'Ottawa, où il a lu des versets de l'Evangile selon Saint-Marc.

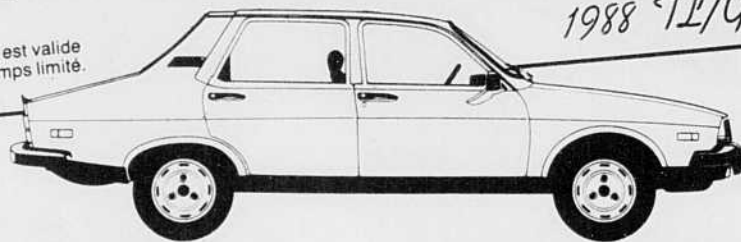
On a réussi à se faire un nom...
et un bon!

ATTENTION! ATTENTION!

Peu importe la marque... le modèle... l'année que vous possédez...
et peu importe l'état de propreté et la condition mécanique de votre véhicule...

"Je vous garantis la somme minimum de **1,500\$** en échange d'une flamboyante neuve **DAICIA 1988 TL/GTL**"

Cette offre est valide pour un temps limité.



Modèle TL 1988 à partir de **6,765.00\$**

Transport, préparation et taxe en sus.

Garantie globale 3 ans/60,000 km, aucun déductible de la part du consommateur.

AUTOMOBILES

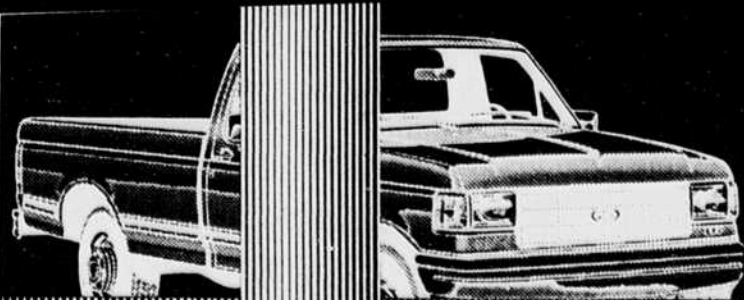


DISTINO

AUTOMOBILES DISTINO INC.
9912, boul. Bourque
Deauville (Route 112 Ouest)
(819) 843-3533

38377x

LE VOITURIER



1261

JOKER

500\$

AS

250\$

FIGURES

100\$

2 à 10

50\$

dans l'est

MERCURY
LINCOLN

1261, RUE KING EST, SHERBROOKE 569-5981

CAMIONS
FORD

Garantie
6 ANS

37966

L'AUTOMOBILE

PUBLI-REPORTAGE

LA TOYOTA VAN 4 x 4

Fourgonnette polyvalente avant tout

C'est en 1983 que Toyota a décidé d'introduire sa fourgonnette compacte au pays, au cours de la même période qui a vu la naissance des Dodge Caravan et Plymouth Voyager. Importée en quantité relativement limitée, la fourgonnette Toyota fut toujours l'objet d'une demande importante et sa construction de qualité a su lui allier plusieurs inconditionnels.

Toute médaille a ce pendant son revers et ce véhicule a souvent été critiqué pour son comportement inégal, particulièrement en ce qui concerne la motricité, face à ses rivales américaines plus élaborées au point de vue mécanique.

L'an dernier, Toyota introduisait une version quatre roues motrices de cette fourgonnette dans le livrée de luxe LE, afin de souligner son côté polyvalent. En 1988, les versions commerciales et DX sont également disponibles en livrée 4 x 4.

Voyons comment se comporte la fourgonnette Toyota à traction intégrale, que nous avons soumise à un essai de plusieurs centaines de kilomètres.

RECETTE SIMPLE ET EFFICACE

Originellement, la fourgonnette Toyota est un véhicule à propulsion arrière. Le mécanisme permettant la traction aux quatre roues est de type temporaire et peut être commandé par l'intermédiaire d'un bouton sur le tableau de bord. Le désavantage de ce système réside dans le fait que l'on doit passer du mode 2 roues motrices à quatre roues motrices et vice versa seulement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Quand on opte pour la boîte de vitesse à 5 rapports, le boîtier de transfert permet de sélectionner les gammes



(Collaboration spéciale)

Dominique Houde



'haute' ou 'basse' dépendamment des conditions. Chose intéressante, la version à quatre roues motrices est disponible aussi bien avec cette boîte de vitesse manuelle qu'avec une transmission automatique à 4 rapports. L'ensemble 4 x 4 comprend également des moyeux à verrouillage automatique, de plus gros pneus de dimensions 205 / 75 R 14 ainsi qu'une direction à assistance variable.

Rappelons que la fourgonnette Toyota est propulsée par un 4 cylindres de 2,2 litres développant 101 chevaux et placé en position centrale, juste à l'arrière des roues avant. Ce véhicule repose sur un empattement particulièrement réduit de 223 cm (88 pouces) si on le compare à celui de ses concurrents.

Une cabine spacieuse

Disons-le tout de suite, s'installer au volant de la fourgonnette Toyota n'est pas une chose aisée. En effet, la roue avant est placée juste sous la porte, ce qui nous amène un seuil de porte élevé. L'ascension peut même s'avérer salissante si les roues avant ne sont pas en position droite. En revanche, le conducteur est gratifié en faisant face à un tableau de bord lisible et bien conçu. On retrouve plusieurs espaces de rangement alors que la plupart des commandes sont bien disposées.

En revanche, le bouton enclenchant les quatre roues motrices et la commande d'essuie-glace arrière sont masqués par le volant. De plus, les manettes des glaces électriques (dans la version de luxe LE) placées sur l'accoudoir de la portière portent à confusion et la radio est placée trop bas sur la console centrale.

Mentionnons, toutefois, que les commandes de ventilation s'avèrent faciles à manipuler et que le système se montre raisonnablement efficace. Chose à souligner, les occupants des banquettes arrière disposent de leur propre système de ventilation. Comme c'est la tradition chez Toyota, on retrouve une finition remarquable à tous points de vue dans cet habitacle.

Le conducteur bénéficie d'un siège baquet confortable au soutien latéral toutefois moyen. La position de conduite haute surprend quelque peu au début, mais elle se montre rapidement fonctionnelle alors qu'on retrouve une vue panoramique intéressante. Les occupants de la partie arrière de l'habitacle disposent de deux banquettes, la première accueillant deux personnes et se distinguant par un dossier inclinable qui contribue à l'obtention d'un confort intéressant. Heureusement, la bosse qui indique la présence du moteur ne gêne que très peu le dégagement pour les jambes des passagers arrière. Par contre, l'emplacement de ce moteur oblige à procéder aux réparations de l'intérieur de l'habitacle et les petits ajustements peuvent ainsi devenir frustrants. Finalement, la deuxième banquette accueille trois personnes, et peut être retirée pour optimiser le volume du coffre, déjà vaste et facilement accessible.

Une motricité en progrès
Si la motricité de la fourgon-

nette Toyota a été décriée à moult reprises par le passé, il faut avouer que, généralement, la traction intégrale se veut la méthode la plus efficace de corriger un tel problème. C'est ainsi que, comme par magie, ce véhicule affiche une excellente traction lorsque les quatre roues motrices sont engagées. Sous la pluie ou sur terre, on retrouve donc une bonne motricité à laquelle les pneus plus larges viennent contribuer.

Par contre, les choses ne sont guère brillantes en mode deux roues motrices qui devient presque obligatoire sur pavé sec, le système 4 x 4 étant de type temporaire. Grâce à sa garde au sol élevée, cette fourgonnette se débrouille bien en conduite hors route où elle saura surmonter plusieurs obstacles. Toutefois, on dénote le débatement exagéré de la suspension au passage de cahots importants.

En ville, la Toyota Van profite de son empattement réduit et met de l'avant une maniabilité spectaculaire qui la rend fort agréable à conduire, d'autant plus que la direction se montre fort précise. Cet empattement court devient cependant un handicap sur la grande route où l'on enregistre une stabilité précaire ainsi qu'une faible résistance aux vents latéraux, facteur qui peut être également imputé au centre de gravité élevé de cette fourgonnette.

Pour sa part, le 4 cylindres de 2,2 litres se défend bien et sait faire preuve d'un enthousiasme intéressant, même lorsque couplé à la transmission automatique. Les montées en régimes sont rapides et les accélérations surprenantes pour un tel véhicule, mais le niveau sonore a tendance à augmenter sensiblement en pleine accélération.

LA FICHE TECHNIQUE

Châssis-carrosserie

Type:..... fourgonnette,
..... 3 portes, 7 places
Longueur:..... 439,5 cm
Largeur:..... 167 cm
Poids:..... 1400 kg (approx.)

Moteur

Type:..... 4 cyl. 2,2 litres
Puissance:..... 101 chevaux
Alimentation:..... inj. élec.
Emplacement:..... central avant

Transmission

Type:..... man. 5 rapports
Optionnelle:..... auto 4 rapports
Mode:..... quatre roues motrices

Suspension

Avant:..... indépendante
Arrière:..... essieu rigide

Freins

Avant:..... disques
Arrière:..... tambours

Pneumatiques

P 205 / 75 R 14

Budget

Consommation moyenne
(Transports Canada):
10,9 l / 100 km (26 m / g)

Garantie de base:

3 ans / 60,000 km

Prix: DX manuelle: \$20,148

modèle essayé (LE auto.):
\$23,448

AVANTAGES

- Excellente maniabilité
- Motricité en progrès (4 x 4)
- Intérieur moderne et spacieux
- Finition de qualité
- Direction précise
- Moteur vigoureux

DÉSAVANTAGES

- Stabilité perfectible
- Motricité peu convaincante (2 x 4)
- Accès peu aisé aux places avant
- Moteur difficile d'accès

Le prix de la concurrence

Voici, à titre d'information, le prix d'un concurrent du véhicule essayé. Le prix indiqué est celui du modèle le plus équivalent.

Volkswagen Vanagon Syncro:..... 26,000 (approx.)

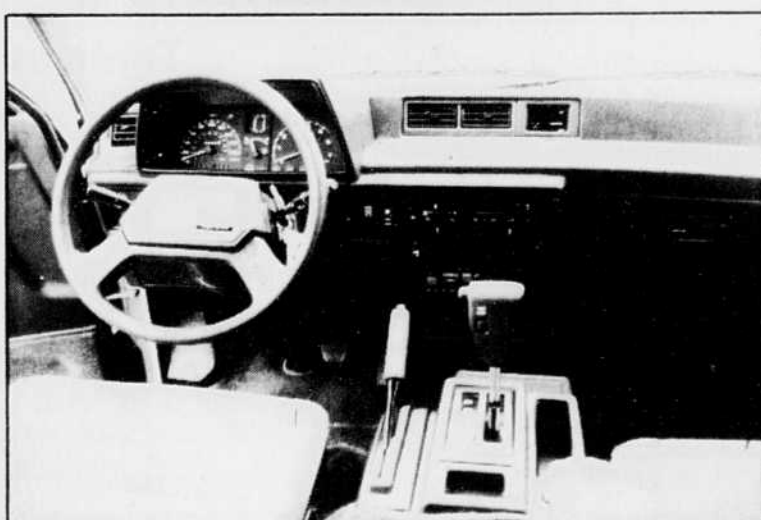
Conclusion: un concept à raffiner

Dans son état actuel, la Toyota Van 4 x 4 peut être considérée comme un véhicule intéressant. Son habitacle spacieux, son comportement agréable en ville et ses bonnes qualités en utilisation hors route 'légère' militent en sa faveur, tout comme l'excellente qualité de sa finition. Il faut également se réjouir de la disponibilité de cette version en livrée DX plus accessible.

En revanche, on pourrait s'attendre à mieux de la part de Toyota en ce qui concerne le comportement routier de cette fourgonnette. Malgré ses lignes futuristes, la Toyota Van concède plusieurs longueurs d'avance à ses concurrentes à ce chapitre. Il serait donc une bonne chose pour le numéro un japonais de mettre à profit son énorme potentiel et de nous arriver avec une remplaçante plus moderne, ce dont il est parfaitement capable.



Disponible en version quatre roues motrices depuis l'an dernier, la Toyota Van met de l'avant en 1988 ses lignes futuristes ainsi qu'une nouvelle livrée DX 4 x 4 plus abordable que le modèle de luxe LE.



La planche de bord montre une conception moderne et une finition sans reproche, comme le reste de l'habitacle. Notons toutefois la position trop basse de la radio.

POUR PLUS DE SÉCURITÉ SUR LA ROUTE

RADIO CB

- Aucune installation requise
- Communication instantanée 2 sens, 1 bouton
- Canal d'urgence 9, (instantané)
- Puissance de transmission 4 watts.

Gobra

99\$

Incluant étui d'entreposage, antenne, etc.



Pour LE MAXIMUM EN ÉLECTRONIQUE



2300 ouest, rue King
Sherbrooke

563-9191

Centres d'emploi au cégep et à l'université maintenus

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral s'est engagé à maintenir les centres d'emploi sur les campus des cégeps et des universités du Québec.

Dans une lettre adressée récemment à la Fédération des cégeps, le ministre de la Jeunesse Jean Charest a assuré que, dans le cas du Québec, le gouvernement fédéral ne retirerait pas ou ne réduirait pas les ressources affectées aux centres d'emploi sur campus.

Le gouvernement a demandé aux directeurs de ces centres d'emploi de maintenir les effectifs actuels, a déclaré à la Presse Canadienne l'attaché de presse du ministre Charest, M. François Houle.

Le gouvernement fédéral a cependant redéfini le rôle de ces centres d'emploi. Ils devront désormais mettre l'accent sur les finissants, les offres d'emploi à temps plein axés sur la carrière et sur les services aux recruteurs, a indiqué M. Houle.

Près de la moitié des ressources du programme des centres d'emploi sur campus sont affectées au Québec. Sur 108 centres au Canada, 54 sont situés dans les cégeps et les universités québécoises.

M. Houle a expliqué qu'il avait été question de fermer les centres d'emploi sur campus à la suite de la publication du rapport du groupe de travail Neilsen, en mars 1986. Le groupe de travail avait étudié de près tous les programmes fédéraux et avait recommandé, dans un rapport comportant 21 volumes, l'élimination d'un certain nombre de programmes.

Le rapport Neilsen avait mis le programme de centres d'emploi sur campus sur la liste noire, a déclaré l'attaché de presse.

Le groupe de travail avait proposé de réduire ce programme d'au moins 30 pour cent, en éliminant les services sur les gros campus métropolitains et en ouvrant des centres qu'à certaines périodes de la semaine ou de l'année.



Jean Charest

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a également eu à faire face au programme gouvernementnel de rationalisation des ressources dans la Fonction publique, a rappelé M. Houle. Il a dû entreprendre une réévaluation du programme national de centres d'emploi sur campus.

Le ministre Charest a entrepris des consultations auprès des intervenants, plus particulièrement auprès des associations étudiantes, et tous sont arrivés à la conclusion que certains services pouvaient être fournis par les centres d'emploi réguliers, a déclaré M. Houle.

Dorénavant, ces centres d'emploi délaisseront tout le domaine des emplois d'été et des emplois à temps partiel pour se concentrer sur les emplois offerts aux finissants, à temps plein, et axés sur la carrière. Ils continueront d'offrir des services aux entreprises qui viennent directement sur les campus pour recruter des finissants, a déclaré François Houle.

Le ministre Charest est actuellement au Maroc, où il préside la Conférence des ministres de la Jeunesse et du Sport de la Francophonie.

Réfugiés: Canada complice des escadrons de la mort mexicains?

MONTREAL (PC) — Le Canada risque de se faire le complice involontaire des escadrons de la mort centraméricains si les projets de loi du gouvernement fédéral sur les réfugiés sont adoptés, affirme Me Stewart Istvanffy, un avocat spécialisé en matière de droits de la personne.

Me Istvanffy parle en connaissance de cause puisque l'un de ses clients à qui les autorités canadiennes ont récemment reconnu le statut de réfugié, faisait lui-même partie d'un escadron de la mort au Mexique.

M. Zacarias Osorio Cruz serait également le premier Mexicain à être accepté en tant que réfugié au Canada.

Lors de son audition devant les services de l'immigration canadienne en mars dernier, il avait expliqué avoir déserté l'armée mexicaine en 1982 parce qu'il ne pouvait plus continuer d'exécuter les assassinats ordonnés par le haut commandement de l'armée.

M. Cruz devenait ainsi le premier militaire à témoigner des violations des droits de la personne commises par l'armée. Son histoire a d'ailleurs fait les manchettes des quotidiens de Mexico.

Si M. Cruz avait été renvoyé dans son pays, explique Me Istvanffy, il aurait certainement été assassiné à son tour.

Aucune chance

Mais si les projets de loi C-55 et C-84 sur les réfugiés avaient été en vigueur, le Mexicain n'aurait eu aucune chance, entre autres parce qu'il est arrivé ici sans visa ni passeport.

L'insistance du gouvernement sur la nécessité pour les réfugiés de présenter des documents officiels soulève d'ailleurs la colère de l'avocat.

"Les gens qui sont le plus en danger sont les moins susceptibles de pouvoir se procurer des documents leur permettant de quitter leur pays", explique-t-il.

De plus, le projet de loi C-55 permettra au gouvernement de renvoyer les réfugiés à la frontière s'ils arrivent au Canada en transitant par un tiers pays jugé "sûr".

Dans le cas de M. Cruz, il aurait ainsi été retourné aux Etats-Unis et de là probablement déporté au Mexique.

Les Centraméricains, ajoute Me Istvanffy, "arrivent majoritairement ici à pied,

fuyant l'une des pires situations pour les droits de la personne dans le monde".

Pourtant, de dire l'avocat, 75 à 80 pour cent d'entre eux voient leur demande de reconnaissance du statut de réfugié refusée à prime abord.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

TRANSPORT DES ALENTOURS TRANSPORT ADAPTÉ DE PERSONNES

POSTE: Permanent à Magog; déplacements occasionnels sur territoire M.R.C. Memphrémagog; 40 heures par semaine; salaire selon expérience et comparable à poste similaire.

TÂCHES: Répartition d'appels téléphoniques; établissement de circuits; correspondance; tenue de livre, paies, budget, rapports, statistiques; supervision et formation de deux autres employés à temps partiel; capacité de travail en équipe; bonne présentation pour relations avec villes participantes, usagers et Ministère des Transports; relations avec personnes handicapées; conseil d'administration; comité d'admission; préparation de conseils d'administration; prospection de nouveaux membres; capacité d'identifier les problèmes et de trouver les solutions.

REQUIS: Dactylo; sens de l'organisation et de l'initiative; connaissance et sensibilisation aux besoins des personnes handicapées.

EXIGENCES: D.E.C. en techniques administratives et/ou service social, toute expérience très pertinente pourrait compenser le manque de diplôme.

Envoyer curriculum vitae avant le 15 juin 1988 à:

Transport des Alentours inc.
a/s Comité de sélection
95, rue Merry Nord
MAGOG (Québec)
J1X 2E7

38360

Offre de Gobeil refusée à 87 pour cent au SFPQ

MONTREAL (PC) — Les fonctionnaires et ouvriers, membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, ont rejeté à plus de 87 pour cent la demande du président du Conseil du trésor, Paul Gobeil, de prolonger leur convention collective assujettie d'une augmentation salariale de 4 pour cent.

En contrepartie, les quelque 8.000 membres de ce syndicat, qui se sont prononcés sur cette offre, se sont entendus pour entamer des négociations dans le cadre du renouvellement de leur contrat de travail.

Le syndicat s'est fixé comme

objectifs de sauvegarder les emplois en obtenant un droit de regard sur l'octroi des sous-traités et d'éliminer les disparités salariales par une politique salariale basée sur la rémunération d'emplois comparables.

Le président de Bell Canada s'en prend aux politiciens

MONTEBELLO (PC) — Le président d'Entreprises Bell Canada, M. Jean de Grandpré, déplore le manque de leadership des hommes politiques qui, à son avis, font perdre au Québec son élan dans le développement économique et le virage technologique.

Dans une allocution présentée samedi, lors du congrès de la Chambre de commerce de Montréal, M. de Grandpré a fustigé

particulièrement le maire de Montréal Jean Doré. Il lui a reproché de ne pouvoir prendre aucune décision sans de vastes consultations, ce qui retarde et fait souvent avorter, selon lui, plusieurs projets pour Montréal.

Le grand patron de Bell a aussi dénoncé la réduction constante de l'aide gouvernementale aux universités, qui fait perdre au Québec, a-t-il accusé, plusieurs brillants étudiants qui s'exilent pour poursuivre leurs études et entreprendre leur carrière.

**"Je lui ai dit
que je voulais
me
débararrasser
de mon vieux"**

Mon tacot me cassait les pieds. Je prenais le taxi l'hiver parce qu'il ne partait pas au froid. Le vélo l'été parce qu'il ne partait pas au chaud. L'autobus l'automne parce qu'il ne partait pas sous l'eau. Le pousse au printemps parce qu'il ne partait pas au frais. J'ai décidé d'aller à la Banque Nationale faire un prêt-auto. J'avais même pas de photo de mon tacot. J'ai eu le prêt subito presto à un taux que la concurrence ne m'aurait peut-être même pas offert.

Toute une banque!

**Elle m'a dit oui
avec un sourire.**

Les
prêts
sourires



**BANQUE
NATIONALE**

Deux études indépendantes font état que les frais bancaires annuels moyens de la Banque Nationale du Canada sont généralement les plus bas.

Financement à partir de *

12 mois

- * ou 5.9% 24 mois
- * ou 7.9% 36 mois
- * Sur tracteur à pelouse Ford LT12 neuf.

Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 88, ou jusqu'à épuisement des stocks. Disponible par l'entremise de Crédit Ford aux clients éligibles exclusivement.

Votre dépositaire Ford et New Holland pour les régions de Sherbrooke et Coaticook

**ÉQUIPEMENT
B. MORIN inc.**

301, rue Queen, Lennoxville
569-9611

Ford Credit

Ford New Holland

37380